



Transparency, Accountability &
Participation for 2030 Agenda

www.tapnetwork2030.org

 @TAPNetwork2030



TROUSSE DE PLAIDOYER DE L'OBJECTIF 16

Un guide pratique pour les parties prenantes au
niveau national pour le plaidoyer autour des So-
ciétés pacifiques, justes et inclusives



Transparency, Accountability &
Participation for 2030 Agenda

Au sujet du TAP Network

Le TAP Network Transparence, Responsabilité et Participation est un vaste réseau d'organisations de société civile (OSC) qui travaille afin de garantir que la gouvernance ouverte, compréhensive, responsable et efficace et des sociétés pacifiques soient au coeur de l'*Agenda de 2030* pour le développement durable, et que la société civile soit reconnue et mobilisée en tant que partenaire indispensable dans la conception, la mise en oeuvre et la responsabilité des politiques de développement durable, à tous les niveaux.

Le TAP Network implique certaines des organisations spécialisées les plus éminentes sur les enjeux liés à l'Objectif 16 les objectifs de développement durable (ODD) : de "promouvoir des sociétés pacifiques, inclusives pour le développement durable, de donner accès à la justice pour tous et de bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux". TAP bénéficie de l'incalculable expertise, de l'expérience et des perspectives uniques de ses membres, qui se rassemblent tous pour collaborer au sein du TAP Network. Ce travail est appuyé par la reconnaissance que nous maximisons notre portée et notre influence lorsque les multiples parties prenantes parlent d'une même voix.

La vision du TAP Network

La vision du TAP pour l'*Agenda de 2030* est encadrée par des concepts de l'État de droit et par les principes TAP de transparence, de responsabilité et de participation du citoyen, ainsi que par le respect des droits de l'homme. Une gouvernance efficace et une paix durable dans un monde post-2015 nécessiteraient des institutions transparentes, participatives et inclusives qui sont tenues responsables envers les citoyens que l'*Agenda de 2030* s'est engagé à faire participer.

Le TAP Network est uni dans la conviction qu'une gouvernance ouverte, inclusive, responsable et efficace et des sociétés pacifiques sont à la fois des résultats et des catalyseurs du développement durable et équitable. "L'*Agenda de 2030* doit promouvoir l'ouverture, la responsabilité, et bâtir des institutions publiques efficaces, bâtir une confiance entre les États et leurs citoyens, jeter les bases nécessaires pour aboutir à des sociétés justes et pacifiques, et encourager la société civile à s'impliquer dans la conception, la mise en oeuvre et la responsabilité des politiques publiques, à tous les niveaux.

Le travail de TAP reflète également la volonté et l'élan de millions de citoyens à travers le monde qui ont voté pour un "gouvernement honnête et réceptif" comme l'une de leurs principales priorités dans le sondage MY World—un thème réitéré dans les discussions autour du monde à travers le processus de négociations de l'*Agenda de 2030*.

Pour en savoir plus sur le TAP Network, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.tapnetwork2030.org.

Auteurs et remerciements

AUTEUR PRINCIPAL

Charmaine Rodrigues

ÉDITEUR

John Romano

CONTRIBUTEURS

Liam Kincaid

Mari Ullmann

Jordan Street

ORGANISATIONS PARTICIPANTES

La "Human Rights First Rwanda Association" (HRFRA)

La Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA)

La Campagne nationale pour les droits de l'Homme des Dalits (NCDHR)

Sur le plan international

La Fédération mondiale des associations pour les Nations unies (WFUNA)

Le travail du TAP Network est financé par des bourses provenant d'un groupe de donateurs très généreux incluant la Open Society Foundations (OSF), la fondation William et Flora Hewlett et le réseau Omidyar.

“Message spécial” – Ban Ki-moon

Alors qu’approchait le 1 janvier 2016, un nouveau chapitre du développement global était sur le point de débiter, avec l’annonce officielle de la mise en oeuvre de l’Agenda de 2030 pour le développement durable. L’Agenda de 2030—soutenu par 17 objectifs de développement durable (ODD)—représente un engagement historique par tous les gouvernements dans le travail individuel et la collaboration pour la prospérité, la justice et la paix de tous les citoyens.

L’Agenda de 2030 reconnaît explicitement que les sociétés pacifiques et inclusives sont à la fois des résultats et des catalyseurs du développement durable. L’Objectif 16 du développement durable engage les gouvernements à donner accès à la justice pour tous et à bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

Alors que les gouvernements s’efforcent à mettre en place les ODD, j’ai le plaisir d’annoncer la Trousse de plaidoyer de l’Objectif 16 du Réseau de Transparence, de Responsabilité et de Participation (TAP). Cette Trousse reconnaît l’importance d’une société civile qui travaille en unisson avec les gouvernements afin de garantir que la mise en oeuvre des ODD soit inclusive et participative, et qu’elle mobilise les capacités de tous les secteurs pour le bénéfice de tous.

J’encourage tous les Gouvernements à tirer profit des ressources et des compétences de la société civile afin de maximiser l’impact de leurs efforts. De même, je félicite la société civile pour le soutien apporté aux gouvernements afin de les aider à optimiser les ressources limitées pour le développement durable. Ce n’est qu’en collaborant ensemble que nous pourrions créer un monde de dignité et de possibilités pour tous sur une planète saine.

World Fede



Préambule

Le Comité de pilotage du TAP Network

Au nom du Réseau de Transparence, de Responsabilité et de Participation (TAP) nous sommes ravis de présenter cette Trousse de plaidoyer de l'Objectif 16 comme instrument de référence qui peut être utilisé par les parties prenantes dans le plaidoyer autour de la mise en oeuvre et la responsabilité de l'Objectif 16 et de l'Agenda de 2030 en général.

Le TAP Network est uni dans la conviction qu'une gouvernance ouverte, inclusive, responsable et efficace et des sociétés pacifiques sont à la fois des résultats et des catalyseurs du développement durable et équitable. "L'Agenda de 2030 doit promouvoir l'ouverture, la responsabilité, et bâtir des institutions publiques efficaces, bâtir de la confiance entre les États et leurs citoyens, jeter les bases nécessaires pour aboutir à des sociétés justes et pacifiques, et encourager la société civile à s'impliquer dans la conception, la mise en oeuvre et la responsabilité des politiques publiques, à tous les niveaux. Ce travail est appuyé par la reconnaissance que nous maximisons notre portée et notre influence lorsque les multiples parties prenantes parlent d'une même voix et partagent une vision commune.

Avec l'adoption des ODD et de l'Agenda de 2030 lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable de 2015, l'accent est maintenant mis sur la mise en oeuvre et le suivi au niveau national et infranational. Ceci présente des défis sans précédent ainsi que des opportunités pour les gouvernements et la société civile. De plus, il est formidable de voir que l'Agenda de 2030 constitue le premier cadre de développement universel approuvé par les chefs

de gouvernement autour du monde. Cette universalité admet que tous les pays doivent s'efforcer à continuer à veiller à ce que leurs citoyens possèdent les capacités et les opportunités d'exercer et de profiter pleinement du potentiel et de la gamme des droits de l'homme qui sont mises à leurs disposition.

Les quinze prochaines années seront le chapiteau sous lequel les gouvernements et les gens de ce monde devront résoudre d'immenses difficultés à mesure que les changements de nature environnementale, sociale, économique et politique présenteront des problèmes nouveaux et complexes que nous devons résoudre ensemble. Malgré cela, je suis persuadé que les ODD ont fixé un cap qui—si nous travaillons ensemble de manière sincère, dédiée et en coopération—nous permettra de faire face à ces problèmes et de garantir un fondement solide sur lequel nos générations futures pourront continuer à bâtir.

Nous espérons que cette Trousse de plaidoyer de l'Objectif 16 fournira des directives à toutes les parties prenantes qui désirent se consacrer au travail de plaidoyer autour des enjeux de l'Objectif 16, et nous espérons pouvoir coopérer de manière plus étroite avec vous en ce qui concerne le travail de TAP dans l'avenir.



Objectif 16

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants

16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice

16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

16.8 Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial

16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux

16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement

16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable

Table des matières

5 INTRODUCTION

7 1ERE PARTIE : COMPRENDRE LES ODD 16

- 7 LES ODD : LE DEVELOPPEMENT DU NOUVEL AGENDA DE 2030
- 8 ODD 16 : GARANTIR DES SOCIETES PACIFIQUES, COHESIVES ET JUSTES

12 2EME PARTIE : SE PREPARER A S'ADAPTER A L'OBJECTIF 16 SUR LE PLAN NATIONAL

- 12 ANALYSER LE PAYSAGE : L'ANALYSE DE DIFFICULTES
- 14 IDENTIFIER LES CIBLES ET LES PARTENAIRES : ANALYSE DES PARTIES PRENANTES
- 16 DEVELOPPER UN PLAN D'ACTION
- 18 DEVELOPPER DES MESSAGES CONVAINCANTS POUR LE PLAIDOYER

21 3EME PARTIE : SOUTENIR LA PLANIFICATION NATIONALE POUR L'OBJECTIF 16

- 22 S'ENGAGER AVEC LES MECANISMES DE COORDINATION DES POLITIQUES DES ODD
- 24 INTEGRER LES CONTRIBUTIONS DANS LES PLANS DE MISE EN OEUVRE DES ODD

25 4EME PARTIE : APPUYER LA MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'OBJECTIF 16

- 25 TRAVAILLER AVEC LES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES POUR AMELIORER LES PROGRAMMES
- 26 PRENDRE PART A LA REFORME LEGISLATIVE
- 31 ENTREPRENDRE UN LITIGE STRATEGIQUE

34 5EME PARTIE : SOUTENIR LE SUIVI ET LA SURVEILLANCE A L'ECHELLE NATIONALE POUR L'OBJECTIF 16

- 34 S'ENGAGER DANS LES PROCESSUS DE SUIVI A L'ECHELLE NATIONALE
- 36 COLLECTER ET UTILISER LES "DONNÉES GÉNÉRÉES PAR LES CITOYENS"

38 6EME PARTIE : S'ENGAGER AVEC L'OBJECTIF 16 SUR LE PLAN MONDIAL

- 38 IDENTIFIER LES CIBLES ET LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS MULTILATERAUX
- 40 PARTICIPER AUX PROCESSUS MULTILATERAUX

42 CONCLUSION

43 LIENS UTILES

42 OUTILS DE PLAIDOYER :

- 44 ANNEXE 1 : ENTREPRENDRE UN ANALYSE RAPIDE DES DIFFICULTES
- 45 ANNEXE 2 : ANALYSE DES PARTIES PRENANTES
- 46 ANNEXE 3 : METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PLAIDOYER
- 47 ANNEXE 4 : L'ELABORATION DES MESSAGES CLES POUR LE PLAIDOYER

Acronymes

AAAA	Addis Ababa Action Agenda
ASEAN	Association of Southeast Asian Nations
AU	African Union
UNCRC	United Nations Convention on the Rights of the Child
CSO	Civil Society Organisation
ECOSOC	United Nations Economic and Social Council
EU	European Union
FfD3	Third International Conference on Financing for Development
FOI	Freedom of Information
HLPF	UN High-Level Political Forum on Sustainable Development
HRC	Human Rights Council
IFI	International Financial Institutions
IMF	International Monetary Fund
MDGs	Millennium Development Goals
MOI	Means of Implementation
MP	Member of Parliament
NGO	Non-Governmental Organisation
OAS	Organisation of American States
ODA	Official Development Assistance
OWG	Open Working Group on Sustainable Development Goals
SDGs	Sustainable Development Goals
TAP	Transparency, Accountability and Participation
TOR	Terms of Reference
UN	United Nations
UNCAC	United Nations Convention against Corruption
UNTOC	United Nations Convention against Transnational Organised Crime
UNDP	United Nations Development Programme
UNFPA	United Nations Population Fund
UNODC	United Nations Office on Drugs and Crime
UPR	Universal Periodic Review
WTO	World Trade Organisation

Introduction

Le Programme de développement durable est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre d'une liberté plus grande. Nous considérons que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté, constitue le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face, et qu'il s'agit d'une condition indispensable au développement durable.

Transformer notre monde : L'Agenda de 2030 pour le développement durable

En septembre 2015, les dirigeants politiques mondiaux se sont réunis pour soutenir l'Agenda de 2030 pour le développement durable, un nouveau cadre qui vient remplacer les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et guider les efforts mondiaux au cours des quinze prochaines années. Les gouvernements et l'ONU ont réussi à obtenir un remarquable consensus, s'appuyant sur plus de deux ans de consultations avec le public et les parties prenantes visant à assurer que les prochains objectifs mondiaux de développement reflètent les véritables aspirations des gens autour de la planète. Au centre de l'Agenda de 2030 se trouvent dix-sept Objectifs de développement durable (ODD) visant plusieurs secteurs qui fournissent un cadre de résultats qui doivent être atteints pour les décideurs et les parties prenantes dans chaque pays, indépendamment du contexte. Contrairement aux OMD, le nouveau cadre contient un objectif spécifique qui met l'accent sur la gouvernance efficace, transparente, responsable et participative et promeut des sociétés pacifiques. L'Objectif 16 engage les pays à "promouvoir des sociétés pacifiques, inclusives pour le développement durable, à donner accès à la jus-

stice pour tous et à bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux".

Consciente de l'importance vitale de l'Objectif 16, cette trousse fournit à la société civile et aux autres parties prenantes non-gouvernementales une orientation sur la manière d'interagir avec leur gouvernement et d'autres parties prenantes locales, régionales et internationales afin de soutenir la planification, la mise en oeuvre, le suivi et la responsabilité de l'Objectif 16. Des travaux sont déjà en cours afin de localiser l'Objectif 16 et ses cibles et indicateurs,¹ et il est essentiel que les parties prenantes non-gouvernementales participent activement avec ces mécanismes. Un facteur clé de l'approche à la mise en oeuvre des ODD est de s'assurer que les plans de développement nationaux, les actions et les indicateurs de progrès sont spécialement adaptés à chaque contexte national. Une participation significative de la société civile dans la mise en oeuvre et la responsabilité à la fois inclusives et transparentes de l'Objectif 16 sera essentielle pour veiller à ce que les gouvernements répondent aux besoins établis des diverses couche de chaque société.

¹ Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web de l'inter-agence du Groupe des experts sur les indicateurs ODD au <http://unstats.un.org/ODDs/iaeg-ODDs/>.

Pour veiller à ce que les ODD soient réellement “axés sur les gens”, la mise en oeuvre des ODD ne devraient pas se faire du sommet vers la base, ou en “descendant”, mais elle devrait plutôt être pilotée par des partenariats et des collaborations à travers l'ensemble des secteurs et des segments de la société—incluant tous les niveaux gouvernementaux, la société civile, le secteur privé, les institutions philanthropiques, le système des Nations Unies (ONU) et un grand nombre d'autres parties prenantes concernées. À cette fin, cette trousse a été conçue en tant que ressource d'appui aux acteurs de la société civile de niveau local et national afin d'influencer les processus de prise de décision sur des plans et mesures spécifiques liés à l'Objectif 16. En fournissant des idées de base et des points d'entrée pour les activités de la société civile, cette trousse met l'accent

sur le soutien aux parties prenantes de la société civile dans leurs efforts visant à influencer les gouvernements locaux et nationaux afin de travailler vers la réalisation de l'Objectif 16. Bien qu'il n'existe pas d'approche unique au travail de plaidoyer autour des enjeux de l'Objectif 16, le TAP Network espère que cette trousse aidera grandement les parties prenantes de la société civile à réfléchir sur leurs priorités nationales, sur leurs opportunités et leurs ressources et les aider à identifier les opportunités locales appropriées sur lesquelles elles peuvent travailler de manière étroite avec les gouvernements nationaux et sous-nationaux, le secteur privé et les autres institutions communautaires afin de les aider à catalyser leurs efforts de mise en oeuvre de l'Objectif 16.

1ère partie

Comprendre les ODD 16

Nous sommes déterminés à favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et la violence. En effet, il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable.

Transformer notre monde : L'Agenda de 2030 pour le développement durable

Les ODD : Le développement du nouvel Agenda de 2030

Au Sommet sur le Développement Durable des Nations Unies en septembre 2015, les dirigeants mondiaux ont approuvé l'ensemble de l'Agenda de 2030 pour le développement durable—incluant ses 17 Objectifs de développement durable (ODD), 169 objectifs spécifiques, des “moyens de mise en oeuvre” (MOI) et des principes directeurs pour le suivi et l'examen du progrès vers l'ensemble du programme. Les objectifs et les cibles étaient le résultat d'intenses négociations, qui se sont déroulées entre mars 2013 et juillet 2014, entre les États membres à travers le groupe de travail ouvert (GTO) sur les objectifs du développement durable, ainsi que par le biais des activités de plaidoyer de la société civile et d'autres parties prenantes qui étaient soucieuses de garantir que ce nouveau cadre couvrirait l'ensemble des enjeux nécessaires afin d'aboutir à un développement durable, inclusif et responsable pour tous. Parallèlement aux négociations sur la déclaration de l'Agenda de 2030, une portion des MOI de l'agenda a été élaborée via les négociations autour du texte final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD3), le programme d'action d'Addis-Abeba (AAAA).

L'Agenda de 2030 a été développé par le biais d'un processus de participation particulièrement ouvert avec et entre les États membres de l'ONU et les parties prenantes, incluant la société civile. Ce développement rompt totalement avec le processus limité qui a servi à l'élaboration des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui incluait très peu de participation du grand public ou d'engagement de la part des pays du Sud. Les OMD sont vus par beaucoup de gens comme un agenda créé par les pays développés pour des pays en voie de développement, ce qui a grandement contribué aux retards dans sa mise en oeuvre au niveau national. À travers un processus de négociation ouvert et participatif, les ODD visent à établir un consensus parmi les parties prenantes et veillent à obtenir une approbation immédiate en impliquant activement un plus grand éventail de parties prenantes, incluant les agences gouvernementales, la société civile, le secteur privé et le grand public.² La nature inclusive de ce processus dans la phase de développement des ODD a été critique pour inspirer un plus grand sentiment d'appartenance en ce qui attrait aux objectifs et cibles finaux.

Les ODD se fondent sur les huit OMD, mais ceux-ci sont un ensemble d'objectifs beaucoup plus ambitieux à travers une vaste gamme d'enjeux importants. En couvrant des enjeux à travers l'ensemble des trois dimensions du développement durable—l'environnement, le social et l'économique—les

² À travers la plateforme en ligne MY World (www.myworld2015.org), environ dix millions de personnes à travers le monde ont fait part de leurs opinions à l'ONU sur le contenu des ODD. De multiples dialogues nationaux et régionaux ont été encouragés à explorer les points de vue des personnes travaillant dans tous les secteurs et sur tous les enjeux, et plusieurs organisations de société civile ont exploité leur propre réseau afin de consulter le grand public et de se servir de ses opinions dans ce processus.

ODD sont universellement applicables à tous les pays et s'engagent à être "axés sur les gens" et à "n'oublier personne". L'universalité de l'*Agenda de 2030* veut dire que, pour la toute première fois, l'ONU a mis en place des objectifs et des cibles mondiaux qui sont pertinents et réalisables par chaque pays autour du monde, qu'il soit développé ou en voie de développement. Ceci reconnaît la nature complexe et multiforme de la mise en oeuvre d'un changement durable et reflète l'interdépendance croissante des pays autour du monde. Comme le reconnaît expressément la Déclaration de l'*Agenda de 2030* :

Ce Programme a une portée et une importance sans précédent. Il est accepté par tous les pays et applicable à tous, compte tenu des réalités, capacités et niveaux de développement de chacun et dans le respect des priorités et politiques nationales. Les objectifs et les cibles qui y sont énoncés ont un caractère universel et concernent le monde entier, pays développés comme pays en développement. Ils sont intégrés et indissociables et concilient les trois dimensions du développement durable.

ODD 16 : Garantir des sociétés pacifiques, cohésives et justes

L'*Agenda de 2030* réaffirme l'abondance de données qui illustrent qu'il "ne peut y avoir de développement durable sans paix et aucune paix sans développement durable". Il est clairement reconnu que les objectifs politiques—s'assurer de l'intégration, concrétiser la bonne gouvernance et mettre fin aux conflits violents—doivent trouver leur place côte à côte avec les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. L'*Agenda de 2030* répond à une lacune majeure qui a été identifiée par beaucoup de parties prenantes au cours des quinze dernières années de mise en oeuvre des OMD, à savoir, l'absence d'une reconnaissance explicite de l'importance critique de la gouvernance et du renforcement des institutions comme éléments sous-jacents du développement et des efforts de consolidation de la paix. Ceci a été réalisé grâce à l'Objectif 16, qui engage les pays à "promouvoir des sociétés pacifiques, inclusives pour le développement durable, à donner accès à la justice pour tous et à bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux". L'Objectif 16 contient douze cibles (voir la prochaine section), chacune de celles-ci feront maintenant l'objet d'efforts afin de développer des indicateurs et d'identifier les activités clés pour soutenir leur mise en oeuvre.

Une reconnaissance institutionnelle explicite sur l'importance de la bonne gouvernance et de la paix à la réalisation du développement durable—à travers l'adoption de l'Objectif 16 ainsi que des références à travers le texte final de l'*Agenda de 2030*—a été une percée de premier ordre dans l'*Agenda de*

2030. Même si les enjeux liés à la gouvernance ont été brièvement traités dans la Déclaration du Millénaire, aucun OMD particulier n'a été développé pour mettre l'accent et rassembler les ressources nécessaires à ce secteur essentiel. En revanche, la paix est expressément identifiée comme étant l'un des cinq piliers sur lesquels l'*Agenda de 2030* est fondé, reconnaissant la nécessité pour les gouvernements de veiller à ce que leurs citoyens vivent leur vie en paix et de manière sûre. L'Objectif 16 soutient tous les autres ODD, lesquels se fondent sur des institutions qui sont capables de répondre aux besoins du public de manière transparente et responsable. Un engagement envers les droits de l'homme, la justice, la responsabilité et la transparence—lesquels sont considérés comme des conditions de base afin de garantir et de permettre un environnement dans lequel les personnes peuvent vivre de manière libre, sûre et prospère—sont mis en évidence à travers les cibles de l'Objectif 16.

Objectif 16



Ce tableau souligne certains des enjeux clés qui se trouvent au sein de chacune des cibles de l'Objectif 16. Les interconnexions soulignées dans ce tableau constituent une liste non exhaustive et des liens peuvent être tissés entre plusieurs autres cibles et objectifs au sein des ODD.

Objectif 16 : Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, donner accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux

CIBLES

- 16.1. Réduire de manière considérable toutes les formes de violence et les taux de mortalité à travers le monde :** Cette cible répond à la préoccupation que, dans beaucoup trop de pays dans le monde, les personnes craignent pour leur vie et présentent des degrés variables de confiance envers la capacité de leur gouvernement à garantir leur sécurité physique et à protéger leurs droits fondamentaux. Cette cible invite les gouvernements à veiller à ce que toutes les personnes soient protégées par l'État, en garantissant l'application de la loi dans le respect des droits de l'homme et dans le développement d'une culture qui ne repose pas sur la violence comme moyen de résolution de conflit. Bien que cette cible appelle à l'action dans les pays ravagés par des conflits, elle s'applique également à tous les pays et demande la fin de la culture de la violence et de l'impunité juridique ainsi qu'une réduction des formes de violence particulières, comme la violence à caractère sexiste, la violence des gangs, la "narco-violence" et la brutalité policière.
- Les interconnexions des ODD : [Objectif 3 \(une bonne santé et un bien-être\)](#), [Objectif 4 \(une éducation de qualité\)](#), [Objectif 5 \(l'égalité des sexes\)](#), [Objectif 11 \(le développement durable des villes et des collectivités\)](#)
-
- 16.2. Mettre fin à l'abus, à l'exploitation, au trafic et à toutes les formes de violence et de torture contre les enfants :** Cette cible invite les pays à mettre en œuvre des lois et des mesures pour la protection des enfants afin de veiller à ce qu'ils soient protégés contre un éventail de torts. Une vaste gamme de problèmes spécifiques de maltraitance des enfants est couverte par cette cible, notamment le trafic sexuel des enfants, le travail des enfants, le châtiment corporel par les soignants et l'utilisation d'enfants comme soldats. Cette cible est étayée par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE), ainsi que par d'autres entités globales et régionales comme La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et le protocole facultatif sur la traite des personnes (UNCTOC). Cela nécessite une approche conjointe qui renforce les lois domestiques, améliore l'application de ces lois et fait accroître la collaboration à travers les juridictions au sein des agences d'exécution de la loi afin d'affronter les violations mondiales des droits de l'enfant.
- Les interconnexions des ODD : [Objectif 3 \(une bonne santé et un bien-être\)](#), [Objectif 5 \(l'égalité des sexes\)](#), [Objectif 8 \(une croissance économique durable et du travail décent pour tous\)](#).
-
- 16.3. Promouvoir l'État de droit au niveau national et international et garantir un accès à la justice pour tous :** Cette cible veille à ce que tous les pays possèdent des lois et des systèmes de justice efficaces, justes et accessibles qui garantissent la sécurité et la protection pour toutes les personnes, et à ce qu'ils reconnaissent l'importance de l'accès à des voies de recours pour les fautes criminelles ou civiles. Renforcer l'État de droit nécessite l'adoption de lois équitables qui respectent les droits fondamentaux des personnes ainsi que l'application de ces lois par les institutions de justice capables de rechercher, de poursuivre et de juger efficacement les crimes présumés. Cette cible est grandement soutenue par les Cibles MOI 16.a et 16.b, qui portent essentiellement sur le renforcement des institutions de justice et de droit et sur le combat contre la discrimination.
- Les interconnexions des ODD : [Objectif 5 \(l'égalité des sexes\)](#), [Objectif 10 \(réduire les inégalités\)](#), [Objectif 11 \(le développement durable des villes et des collectivités\)](#), [Objectif 17 \(les moyens de mise en œuvre et les partenariats globaux\)](#)
-
- 16.4. D'ici 2030, de réduire de manière considérable le flux financier illicite et la circulation illicite des armes, de renforcer le recouvrement et de retourner le biens volés et combattre toutes les formes de crime organisé :** Cette cible reflète les priorités de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (UNCTOC) et de ses trois protocoles sur la traite de personnes, le trafic illicite de migrants et la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu. Dans la mesure où cette cible se rapporte aux flux financiers illicites et aux recouvrement d'actifs, elle reflète également les engagements au Chapitre 5 de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) et des engagements du programme d'action d'Addis-Abeba—le texte final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. L'engagement visant à réduire les flux illicites d'armes est également une réflexion du Traité sur le commerce des armes, qui régule le flux d'armes dans le monde.
- Les interconnexions des ODD : [Objectif 1 \(la lutte contre la pauvreté\)](#), [Objectif 8 \(une croissance économique durable et du travail décent pour tous\)](#), [Objectif 17 \(les moyens de mise en œuvre et les partenariats globaux\)](#)
-
- 16.5. Réduire de manière visible la corruption et les pots-de-vin sous toutes leurs formes :** Cette cible trouve son existence dans la UNCAC, qui a déjà été ratifiée par 177 États parties à ce jour. La UNCAC invite les États parties à s'attaquer à la corruption et aux pots-de-vin à travers une vaste gamme d'activités de prévention et d'exécution. Cette cible requiert des efforts au niveau national afin de faire face à la méga-corruption ainsi qu'aux petits crimes à tous les niveaux et au sein de toutes les institutions, ainsi que des efforts inter-juridictionnels pour éliminer la corruption au niveau des frontières dans les industries d'extraction ou similaires. Cette cible coïncide avec la Cible 16.4 en rapport à l'élimination des flux financiers illicites et à la facilitation du recouvrement d'actifs associés aux cas de corruption.
- Les interconnexions des ODD : [Objectif 5 \(l'égalité des sexes\)](#), [Objectif 8 \(une croissance économique durable et du travail décent pour tous\)](#).
-
- 16.6. Développer des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux :** Cette cible constitue la base de l'Agenda de 2030 en ce qui concerne le soutien du renforcement général des institutions veillant à ce qu'elles puissent exercer efficacement leurs mandats au service du grand public. Elle vient compléter et renforcer les Cibles 16.7 et 16.8, ainsi que la Cible MOI 16.1, et vice-versa. Reconnaisant fortement la nature transversale de l'Objectif 16, cette cible possède un grand potentiel de transformation, car faire face à ces enjeux permettra de veiller à ce que les gouvernements respectent leurs engagements envers l'intégralité de l'Agenda de 2030 en fournissant des biens et des services de base et en favorisant la bonne gouvernance. Par conséquent, s'assurer que les données et les indicateurs visant à mesurer les institutions de manière efficace, responsable et transparente reflètent les impressions et les expériences réelles des personnes sera essentiel pour atteindre cette cible.
- Les interconnexions des ODD : [Toutes les autres ODD](#)

16.7. Promouvoir la prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux : Cette cible englobe toutes les autres et constitue la base de l'Agenda de 2030 en exigeant que les gouvernements incluent plus de personnes dans tous les aspects de leur processus de prise de décisions. Par conséquent, elle incarne la nature "axée sur les personnes" de l'Agenda de 2030, ainsi que l'engagement de l'agenda à ce que "personne ne soit oublié". De même que pour la cible 16.6, les indicateurs et les données visant à mesurer le progrès effectué envers cette cible devront refléter les impressions et les expériences des personnes vis-à-vis des gouvernements et des décideurs, et les priorités d'action devraient inclure l'amélioration des processus de consultation avec les gouvernements (ex : lors de l'élaboration des textes de loi, du développement des politiques et de la mise en œuvre des programmes), l'amélioration de l'engagement parlementaire (ex : à travers l'ouverture des comités parlementaires, la divulgation de plus d'informations parlementaires ou l'encouragement d'efforts de sensibilisation de la part des législateurs) et la mise en œuvre de stratégies spécifiques pour les groupes fortement marginalisés (ex : des quotas pour les femmes, les jeunes ou autres groupes vulnérables y compris les victimes de discrimination fondée sur le système de caste).

Les interconnexions des ODD : Tous les autres ODD

16.8. Élargir et renforcer la participation des pays en voie de développement dans les institutions de gouvernance globale : Cette cible exige des institutions globales qu'elles collaborent avec les États membres et la société civile afin de développer des mécanismes efficaces pour permettre aux voix et perspectives locales d'être incluses dans leur travail. Elle ouvre également la porte aux États membres et à la société civile pour promouvoir une plus grande intégration des représentants des pays en voie de développement dans les conseils des institutions, tels que la Banque Mondiale, Le Fond monétaire international (FMI) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Les interconnexions des ODD : Objectif 1 (la lutte contre la pauvreté), Objectif 2 (zéro faim et la sécurité alimentaire), Objectif 3 (une bonne santé et un bien-être), Objectif 8 (une croissance économique durable et du travail décent pour tous), Objectif 10 (réduire les inégalités), Objectif 13 (la lutte contre le réchauffement climatique), Objectif 17 (les moyens de mise en œuvre et les partenariats globaux)

16.9. D'ici 2030, offrir à tous une identité légale, incluant les enregistrements des naissances : Cette cible reconnaît que les enjeux autour de l'identité officielle sont souvent au cœur de la capacité réelle et potentielle d'une personne à collaborer avec les gouvernements et la capacité d'un gouvernement à planifier et à créer de manière efficace un budget pour ses services de base. Globalement, 2,4 milliards de personnes ne possèdent pas de documents relatifs à l'identification.³ Sans certificat de naissance, il est presque impossible pour une personne de prendre part de manière efficace aux services et processus formels du gouvernement, car le fait de ne pas avoir de documents relatifs à l'identité peut empêcher l'accès à l'éducation, l'emploi et l'assistance publique, ainsi que rendre difficile le fait d'assurer la protection des enfants de moins de dix-huit ans. Les réfugiés, les nomades et un grand nombre de populations d'immigrés clandestins à long terme souffrent d'un manque d'accès à des papiers d'identité. L'hypothèse de base de cette cible est la nécessité d'avoir un système de registre de l'état civil et des systèmes de statistiques vitales efficaces afin de fournir une identité légale en plus des actes de naissance, de mariage et de décès.

Les interconnexions des ODD : Objectif 3 (un bonne santé et un bien-être), Objectif 4 (une éducation de qualité), Objectif 5 (l'égalité des sexes), Objectif 10 (réduire les inégalités), Objectif 11 (le développement durable des villes et des collectivités)

16.10. Garantir l'accès du public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux : Cette cible souligne le fait que la liberté de l'information (FOI) est la pierre angulaire de tous les autres droits de l'homme et s'inscrit dans la réalisation de toutes les autres ODD. L'accès à l'information est crucial afin d'assurer la transparence, qui est en elle-même une fin et un moyen de responsabiliser le public pour participer de manière plus efficace à son propre développement. Déjà, plus de cent pays possèdent une forme d'acte législatif FOI en place, même si leur mise en œuvre varie considérablement.⁴ L'UNCAC demande expressément aux États membres d'accorder une priorité à l'accès à l'information dans l'Article 10.

Les interconnexions des ODD : Objectif 4 (une éducation de qualité), Objectif 5 (l'égalité des sexes), Objectif 8 (le développement durable des villes et des collectivités), Objectif 9 (une infrastructure et une innovation durables), Objectif 10 (réduire les inégalités), Objectif 11 (le développement durable des villes et des collectivités)

Objectif 16 Les cibles des moyens de mise en œuvre (MOI)

Les cibles des MOI ont été incluses pour chaque ODD. Elles portent une attention toute particulière sur les actions permettant la réalisation des cibles clés des ODD et devraient être lues en conjonction avec le ODD-17, qui vise expressément à "renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat global pour le développement durable", ainsi que le programme d'action d'Addis-Abeba de la La troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

16.a Renforcer les institutions nationales appropriées, y compris à travers la coopération internationale, afin de renforcer les capacités à tous les niveaux, en particulier dans les pays en voie de développement, afin d'empêcher la violence et de combattre le terrorisme et les crimes :

Cette cible des MOI vient compléter la Cible 16.6 sur le renforcement des institutions et intersecte la Cible 16.1, qui s'efforce particulièrement à s'attaquer aux crimes violents, et à la Cible 16.4 qui est axée sur la lutte contre le crime organisé, entre autre. Sans des institutions efficaces qui sont en mesure de garantir des interactions sûres et légales entre les personnes et leur gouvernement, l'agenda de l'Objectif 16 consistant à obtenir une gouvernance pacifique et inclusive, ne peut être réalisé.

Les interconnexions des ODD : Objectif 4 (une éducation de qualité), Objectif 5 (l'égalité des sexes), Objectif 17 (les moyens de mise en œuvre et les partenariats globaux)

16.b Promouvoir et appliquer les lois et politiques de non-discrimination pour le développement durable :

Cette cible MOI souligne le fait que l'intégralité de l'agenda de l'Objectif 16 est soutenue par une approche fondée sur les droits de l'homme qui nécessite la non-discrimination dans tous les aspects de mise en œuvre. Cette approche représente également une stratégie pratique pour promouvoir l'inclusion et la participation. La discrimination officielle et officieuse peut nuire grandement à la capacité des personnes à interagir avec le monde qui les entoure, car leur exclusion des services et emplois publics, et/ou les menaces encore plus pernicieuses de la persécution active du gouvernement peuvent restreindre terriblement leurs droits et opportunités au développement. La discrimination sous toutes ses formes doit être éliminée pour qu'une gouvernance inclusive et pacifique soit atteinte.

Les interconnexions des ODD : Objectif 4 (une éducation de qualité), Objectif 5 (l'égalité des sexes), Objectif 8 (une croissance économique durable et du travail décent pour tous), Objectif 10 (réduire les inégalités), Objectif 11 (le développement durable des villes et des collectivités), Objectif 17 (les moyens de mise en œuvre et les partenariats globaux)

3 <https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CAC/IRG.html>

4 <https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/open-ended-intergovernmental-meeting-to-explore-all-options-regarding-an-appropriate-and-effective-review-mechanism.html>

2ème partie

Se préparer à s'adapter à l'Objectif 16 sur le plan national

Tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre ce plan d'action... Nous sommes déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective.

Transformer notre monde : L'Agenda de 2030 pour le développement durable

Avec l'adoption de l'Agenda de 2030, l'attention est maintenant centrée sur le niveau national, où les gouvernements individuels, travaillant en collaboration avec un vaste éventail de parties prenantes, devront établir un cadre de mise en œuvre qui identifiera une liste réaliste d'étapes locales appropriées à suivre. Bien que le travail se fera tout de même au niveau international—à travers les organes des Nations Unies chargés d'appuyer la mise en œuvre ainsi qu'à travers les divers groupes de travail intergouvernementaux (voir la 5ème partie)—la priorité de la prochaine phase de mise en œuvre des ODD sera d'accommoder chacun des ODD afin que des plans locaux étalonnés puissent être développés et liés aux indicateurs de succès et à des fins réalistes identifiables. Alors que le travail à l'échelle nationale commence réellement à faire ses preuves, la société civile peut profiter d'un engagement systématique avec les processus nationaux en identifiant les groupes avec lesquels elle souhaiterait collaborer et les fins auxquelles elle souhaiterait travailler. Une telle planification peut aider à faire en sorte que les ressources limitées soient dirigées vers les efforts qui peuvent avoir le plus d'impact.

Analyser le paysage : L'analyse de difficultés

Afin de vous préparer à faire face à la mise en œuvre et les processus de responsabilité de l'Objectif 16 de votre pays de manière efficace, il peut s'avérer utile de débiter avec un processus initial d'analyse et de planification afin d'identifier les points de départ les plus stratégiques de votre engagement. L'Objectif 16 est un agenda si vaste qu'il existe de nombreuses opportunités de participation. Une

analyse des difficultés devrait être entreprise, en regardant quelles cibles de l'Objectif 16 ne sont pas prises en considération dans votre contexte national, qui travaille présentement à corriger ces lacunes et la façon dont cela est fait.

Bien qu'une analyse initiale des difficultés de l'Objectif 16 sera importante pour votre utilisation personnelle, elle peut également être une ressource utile pour le gouvernement. Les départements du gouvernement seront sans aucun doute poussés à la limite de leurs capacités en essayant de mettre en œuvre l'intégralité des ODD et toute aide avec la collecte de données ; d'entreprendre une analyse des politiques existantes, des lois et des pratiques, et proposer des mesures de recommandation peut être grandement apprécié. Au contraire, un engagement constructif et positif avec les acteurs du gouvernement aidera à bâtir une confiance et à développer une relation avec ces collègues, vous permettant de maximiser l'impact lorsque les opportunités se présentent.

Il existe plusieurs façons d'entreprendre une analyse initiale des difficultés; aucune méthodologie spécifique ou format de rapport ne doit être suivi. Selon l'intérêt de votre organisation, vous pouvez également évaluer toutes les cibles de l'Objectif 16 ou bien sélectionner un ensemble de cibles qui traitent de la même question (ex : lutter contre la corruption ou promouvoir l'accès à la justice) ou bien simplement une seule cible.

Outil 1 : Entreprendre un analyse rapide des difficultés

Identifiez les personnes responsables de la mise en oeuvre

Identifiez les personnes qui devraient diriger et les autres partenaires qui pourraient vous venir avec les activités clés. Il faudrait également examiner les parties prenantes nationales comme les ministères et les organes législatifs, ainsi que le soutien qui pourrait être fourni par des partenaires régionaux et internationaux.

Identifiez les personnes responsables de la mise en oeuvre

Examinez les bonnes pratiques existantes qui peuvent être renforcées, les principales lacunes et les obstacles majeures à la réforme/au changement. Là où des plans ou politiques existent déjà (ex : le plan de développement national, la stratégie nationale de lutte contre la corruption ou la loi sectorielle et la stratégie de justice), ceux-ci devraient être examinés et évalués en fonction des engagements SDG-16.

Identifiez les personnes responsables de la mise en oeuvre

Divisez votre plan d'action en priorités à court terme (0 à 5 ans), à moyen terme (5 à 10 ans) et à long terme (10 à 15 ans). Il faudrait également examiner les réformes politiques, légales et institutionnelles.

Identifiez les ressources nécessaire à la mise en oeuvre

Examinez également les ressources financières et humaines nécessaires. Les groupes de travail spéciaux, les groupes de parties prenantes ainsi que les mécanismes de coordination (incluant ceux qui ont été établis afin de soutenir les OMD) devraient être identifiés et leurs capacités devraient être évaluées. Les budgets existants—provenant des finances publiques et des ressources de donateurs—devraient également être pris en considération.

Partagez l'analyse des difficultés avec le gouvernement

Idéalement, les partenaires du gouvernement auront déjà collaboré sur une analyse initiale des difficultés, mais si cet exercice est uniquement dirigé par la société civile, il sera alors important de présenter vos constatations aux parties prenantes du gouvernement afin de favoriser leur utilisation.

Voir Annexe 1 pour modèle vierge de cet outil

Conseil

Lorsque vous présentez votre analyse au gouvernement, assurez-vous qu'elle soit concise et qu'elle se concentre sur des recommandations claires et qui peuvent être mises en oeuvre. Les gouvernements seront probablement inondés d'informations reliées aux dix-sept ODD, et votre accent fera en sorte qu'il sera bien plus probable que votre analyse sera lue et utilisée. À ce stade précoce, les décideurs sont à la recherche d'idées et un ensemble concret de réponses est plus susceptible d'être utilisé.

Conseil

Soyez aux aguets pour déceler les opportunités d'utiliser les résultats des évaluations nationales entreprises pour les processus intergouvernementaux dans votre propre analyse. Par exemple, la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption exige des États parties à s'impliquer dans les mécanisme de révision de la CNUCC.⁵ Ce mécanisme exige de tous les pays qu'ils procèdent à une auto-évaluation du CNUCC afin de déterminer les forces et les faiblesses du cadre national actuel de lutte contre la corruption. Un

cycle de révision examinant les organismes d'application de la loi et l'entraide judiciaire a été complétée en 2015 et le prochain cycle, qui se concentrera sur la prévention et le recouvrement des actifs, durera de 2015 à 2020. Vous pouvez travailler avec votre gouvernement afin d'accéder aux auto-évaluations existantes qui pourraient aviser votre analyse des difficultés, et vous devriez être à l'affût des opportunités qui se présentent pour vous impliquer dans le prochain processus d'auto-évaluation. Actuellement, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) travaille avec les États parties afin de développer un processus de révision similaire pour la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, sur lequel la société civile peut également participer.⁶

5 <https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CAC/IRG.html>

6 <https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/open-ended-intergovernmental-meeting-to-explore-all-options-regarding-an-appropriate-and-effective-review-mechanism.html>

Identifier les cibles et les partenaires : Analyse des parties prenantes

En plus d'une analyse des difficultés, il serait utile d'entreprendre une analyse des parties prenantes afin d'identifier quelles cibles institutionnelles auront le plus d'influence et/ou peuvent être engagées comme partenaires efficaces. Ceci vous aidera à mieux identifier de manière systématique les parties prenantes avec lesquelles vous

pourriez travailler alors que vous ferez avancer vos propres efforts afin de soutenir la mise en oeuvre. L'expérience a démontré qu'une telle analyse devra aller encore plus loin que simplement identifier les parties prenantes et devrait mener à une réflexion sur l'importance de chaque partie prenante identifiée, ainsi que des pouvoirs qu'elle dispose pour influencer l'agenda de l'Objectif 16, leurs capacités, leurs besoins et leur ouverture en matière d'engagement.

Outil 2: Analyse des parties prenantes

Analyse des parties prenantes	
Une grande capacité à influencer le changement	<p>Satisfaire :</p> <p>Les parties prenantes de priorité moyenne avec lesquelles vous devrez travailler et impliquer à mesure que les opportunités d'avoir un impact se présentent</p> <p>Exemples : Les médias, les autres ONG et OSC</p>
Peu d'influence sur le changement	<p>Moniteur :</p> <p>Les parties prenantes de faible priorité qui sont impliquées uniquement lorsque les ressources disponibles le permettent ou bien s'il existe une valeur ajoutée potentielle à l'un de vos objectifs</p> <p>Exemple : Les sociétés locales qui sont touchées par les enjeux</p>
Cela leur importe peu et/ou elles ne travaillent pas de près sur ces enjeux	<p>Influence :</p> <p>Les parties prenantes de priorité élevée qui ont la capacité d'influencer et de prendre des décisions afin de soutenir vos objectifs de plaidoyer généraux.</p> <p>Exemples : Les décideurs politiques, les décideurs sur le plan local ou national, les fonctionnaires de haut niveau</p>
Cela est important pour elles et/ou elles travaillent de près sur ces enjeux	<p>Informez-les, consultez-les et impliquez-les :</p> <p>Les parties prenantes de priorité moyenne qui pourraient être le plus touchées par l'enjeu, et qu'il serait utile de consulter et de garder informées sur votre travail</p> <p>Exemple : Les communautés locales et les parties prenantes qui sont touchées par les enjeux que vous couvrez</p>

Voir Annexe 2 pour modèle vierge de cet outil.

(Adapté à partir du Plan international, Éducation globale première initiative Youth Advocacy Group, UNESCO, et Un monde à l'école (2014), Une trousse d'outils de plaidoyer : L'éducation que nous souhaitons, p. 28, <https://plan-international.org/advocacy-toolkit>)

La question de la réceptivité du gouvernement envers l'engagement de la société civile est particulièrement critique à la mise en oeuvre de l'Objectif 16, car l'agenda comporte des enjeux particulièrement sensibles comme la corruption, l'État de droit et l'ouverture du gouvernement. Dans certains pays, le gouvernement a fait avancer les choses en entrant en relation avec la société civile pendant le processus de développement de l'Agenda de 2030 et en soutenant les ODD, mais dans d'autres cas, il s'est généralement révélé beaucoup plus difficile pour la société civile de travailler en collaboration avec le gouver-

nement pour apporter un changement. L'enjeu global de la réduction de l'espace civique continuera de poser un problème dans certaines juridictions. Même dans ces circonstances, une analyse des parties prenantes peut être très utile pour l'évaluation systématique du potentiel d'engagement avec les différents organes du gouvernement. Bien que beaucoup de personnes ne soient pas enclins à travailler avec la société civile, il y a tout de même des personnes au gouvernement qui seront toujours plus ouvertes pour des discussions ou même des partenariats.

Les parties prenantes à inclure dans la cartographie nationale des parties prenantes

Le gouvernement national

L'exécutif	<p>Le pouvoir exécutif du gouvernement sera principalement chargé de la mise en oeuvre des ODD car, en vertu de la constitution, celui-ci est habilité à gérer le budget national et mener et/ou coordonner le développement et la mise en oeuvre des politiques et programmes nationaux.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le cabinet : Le cabinet est généralement l'organe central de décision du gouvernement et est habituellement composé des principaux ministres qui sont responsables des principaux ministères de ce gouvernement. Beaucoup de membres du Cabinet peuvent ne pas avoir été consultés ou impliqués dans les négociations des ODD, la société civile devrait alors fournir des séances d'informations au Cabinet sur l'Objectif 16 afin de bâtir la confiance et de développer des moyens de partage de l'information.• Les ministres/ministères : Pour l'Objectif 16, il n'existe aucun ministère unique qui sera chargé des activités de mise en oeuvre. Pour cette raison, toute cartographie des parties prenantes devra prendre en considération les options visant à faire participer les divers ministères, notamment ceux qui sont responsables de la loi et de la justice, le service public, la trésorerie et les finances, ainsi que le gouvernement local.• Les comités interministériels : Reconnaisant la nature transversale de l'Objectif 16, il serait bénéfique pour le gouvernement d'instaurer un groupe de coordination interministériel ou bien un groupe de responsables spécialisés par secteur afin de réunir les parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales concernées (voir la 3ème partie). Si possible, ceci devrait être inclus dans chaque cartographie de partie prenante.
-------------------	--

La législation	<p>La plupart des législatures présenteront un ensemble de responsabilités qui seront reliées à la mise en oeuvre des ODD, incluant : l'élaboration des lois (incluant le débat et le passage du budget national) ; la révision des traités avant et après la ratification ; la supervision des organes du gouvernement ; et la représentation des intérêts des citoyens qui les ont élus. Les alliances peuvent être forgées avec des législateurs individuels, des comités parlementaires et même des parties politiques qui soutiennent des législateurs élus et qui fournissent également des conseils en matière d'avis et de direction sur les politiques. Tous ces éléments peuvent être inclus dans l'analyse des parties prenantes.</p>
-----------------------	--

Les institutions de droit et de justice	<p>L'Objectif 16 vise expressément à "garantir l'accès à la justice pour tous" et à faire en sorte que les tribunaux du système judiciaire jouent un rôle primordial dans les systèmes de responsabilité nationale. Les tribunaux supérieurs posséderont également un rôle spécifique en tant qu'arbitres de la constitution et protecteurs des droits de l'homme. Les cibles institutionnelles sont dispersées à travers le système judiciaire et peuvent inclure la police, les procureurs, les juges, le système carcéral et les ministres qui traitent des questions de justice et d'application de la loi. Les institutions qui travaillent à répondre à la violence sexuelle, aux flux financiers illicites/au blanchiment d'argent (ex : l'unité du renseignement financier (URF) et la banque de réserve) ainsi que les services de police spécialisés ou bien les équipes spécialisées dans la traite de personne ou la protection des enfants peuvent également être identifiées.</p>
--	---

Les gouvernements infranationaux

Les gouvernements infranationaux	<p>Dans beaucoup de pays, les entités du gouvernement infranational (soit le gouvernement de l'État, le conseil local ou les organismes du district) jouent souvent un rôle clé dans les activités se rapportant à l'Objectif 16 (ex : les services de police, les tribunaux locaux, les mécanismes de règlements des plaintes et la dissémination de l'information). Si vous comptez vous concentrer sur les activités de plaidoyer de l'Objectif 16 à l'échelle nationale, il est possible que vous ayez besoin d'inclure une analyse des acteurs au niveau local dans toute cartographie des parties prenantes. Idéalement, vous devriez également décomposer les différents départements et agences du gouvernement qui travaillent au niveau local, car ceux-ci possèdent tous des capacités différentes et présentent d'autres opportunités pour établir un partenariat.</p>
---	--

Les institutions (indépendantes) en charge de la responsabilité

Les institutions (indépendantes) en charge de la responsabilité	<p>L'Objectif 16 se concentre expressément sur l'amélioration de la responsabilité et de l'efficacité au plan institutionnel. De ce fait, vous pourriez avoir besoin d'analyser le réseau d'institutions en charge de la responsabilité au sein de votre contenu. La plupart des ces organes sont appuyés par des fonds publics, mais ont été établis par voie législative et opèrent de manière indépendante. Par exemple, la plupart des pays possèdent une institution supérieure de contrôle (ISC) et une Commission de la fonction publique (CFU). Beaucoup posséderont également un médiateur (ombudsman), une commission de l'information, une commission chargée des droits de l'homme et/ou une commission contre la corruption. Dans certains pays, des organes du gouvernement occuperont certaines fonctions relatives à la responsabilité (ex : l'unité policière contre la corruption, une unité d'intelligence financière au sein de la Trésorerie, une unité basée sur les droits de l'homme au sein du Ministère de la justice ou bien un mécanisme de règlement des plaintes au sein de chaque département).</p>
--	--

La société civile	<p>L'Objectif 16 est un objectif de nature transversale qui concernera le travail de beaucoup d'organisations non-gouvernementales (ONG), il existera donc beaucoup d'opportunités pour établir des partenariats à travers la société civile, soit à travers des coalitions formelles, soit via des alliances/réseaux moins officiels. La société civile peut inclure non seulement les OSC officielles, mais également les syndicats, les institutions académiques, les groupes de réflexion, les groupes de jeunes et les forums en ligne publics. L'une des difficultés à travailler au sein d'une coalition peut être de veiller à ce que les partenariats demeurent stratégiques et centrés ; l'envergure de la plupart des cibles de l'Objectif 16 pourrait amener à la création de coalitions très vastes qui seront beaucoup plus difficiles à coordonner.</p>
--------------------------	--

Les organisations opérant au sein des collectivités	<p>L'une des critiques des OMD reposait sur le fait que ceux-ci faisaient partie d'un agenda international dirigé par la communauté internationale et/ou par un petit groupe d'élites politiques. Bien que beaucoup plus d'OSC ont été impliquées dans le processus de création des ODD, la compréhension et l'engagement de la part des ONG locales et des acteurs communautaires demeurent limités. Ainsi, il peut s'avérer utile pour toute cartographie des parties prenantes d'identifier les options pour faire participer les communautés locales.</p>
--	---

Les médias	<p>Identifier les possibilités de collaboration avec un éventail de médias—traditionnels et sociaux—peut s'avérer utile si vous planifiez de vous impliquer dans les activités de plaidoyer et/ou dans l'éducation publique, car l'étendue des médias s'est révélée être une stratégie efficace pour les OSC d'élargir leur portée et d'améliorer l'impact de leurs activités. Les réseaux sociaux offrent également des opportunités pour développer des messages pratiquement sans aucun frais, mais dans les pays avec un faible taux de pénétration d'Internet, il sera particulièrement important de compléter ces activités médiatiques avec des partenariats avec les médias traditionnels, comme les journaux, les stations de radio et les radiotélédiffuseurs.</p>
-------------------	--

Conseil

Souvenez-vous que les institutions ne sont pas des monolithes impersonnels, mais sont composés de différentes personnes et de différentes priorités. Même si certaines représentations du gouvernement ne sont pas très enthousiastes à l'idée d'établir une coopération immédiate avec vous dans la mise en oeuvre de l'Objectif 16, vous pouvez tout de même être à la recherche de "champions" qui sont prêts à faire avancer votre agenda. Les ministres individuels, les membres de la législature, les directeurs du département des unités spéciales—toutes ces personnes pourraient vous aider à naviguer la complexité des processus gouvernementaux et à identifier là où vos contributions peuvent avoir le plus grand impact et la façon la plus efficace de les acheminer.

Conseil

Travailler au sein d'un réseau, d'une coalition ou d'un partenariat peut poser tout un défi, car les différentes organisations auront souvent des priorités et des constituants différents. Afin d'augmenter la probabilité d'établir un partenariat qui atteint efficacement ses objectifs, veuillez prendre en considération les points suivants de la Trousse de plaidoyer des ODD SD2015 et de la Trousse de plaidoyer du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : *Un guide pour influencer les décisions qui améliorent la vie des enfants.*⁷

1. Les partenariats devraient être tactiques et stratégiques. Même si une vaste gamme de stratégies est disponible, des choix doivent être faits quant aux tactiques et/ou aux partenaires qui peuvent exercer le plus de pressions sur les décideurs. Les décideurs répondent rarement à la pression d'un seul côté et devront faire l'objet de plusieurs initiatives de plaidoyer.
2. Les partenariats doivent se concentrer sur l'espace commun entre les partenaires en ce qui concerne la communication des messages et des ententes, malgré les différents mandats et procédures opérationnelles qui peuvent exister, afin d'exercer leur influence et favoriser le changement.
3. Les partenaires devraient être impliqués dans tous les aspects du travail de plaidoyer. Souvent, les meilleurs partenaires sont ceux qui se sont impliqués depuis le début, pendant l'analyse de la situation, car ils partagent la responsabilité d'identifier le problème et de développer des solutions nécessaires pour les rectifier.
4. Les partenariats comporteront des risques s'ils échouent ; par conséquent, il est essentiel d'être "conscient des risques".
5. La prise en compte du style organisationnel et de la culture peut aider les relations de travail et la collaboration.

Développer un plan d'action

Afin de maximiser l'impact de vos efforts, il peut s'avérer utile de développer un plan d'action écrit, ce qui vous aidera à clarifier exactement ce que vous souhaitez réaliser, la raison pour laquelle vous souhaitez le faire et la façon dont cela sera fait. Quelle que soit la taille de votre organi-

sation, les bonnes pratiques suggèrent qu'il est utile de développer un tel plan à travers un processus participatif, ce qui favorise l'approbation du plan tout en puisant dans un ensemble d'idées et d'expertise. Un tel plan peut s'appuyer sur l'information obtenue à travers une analyse des difficultés et/ou une analyse des parties prenantes. Lorsque vous développez un plan, il peut s'avérer utile de regrouper vos idées autour de quelques questions centrales.

Pourquoi travaillez-vous sur ce problème ? La première étape est de clarifier votre objectif principal. Est-ce que vous faites pression pour obtenir un changement de politique/de loi spécifique (ex : la réforme du droit ou bien des ressources budgétaires accrues) ? Est-ce que vous avez une activité ou une idée de programme que vous souhaitez que le gouvernement applique ? Souhaitez-vous favoriser la prise de conscience au sein du grand public afin d'encourager les citoyens à demander au gouvernement de rendre des comptes sur la mise en oeuvre des ODD ? Est-ce que vous voulez que le gouvernement s'attaque à un enjeu destiné à un groupe spécifique de personnes (ex : les femmes ou les populations autochtones) ?

Qui souhaitez-vous cibler ? Une fois que vous avez décidé de ce que vous souhaitez atteindre, vous devez identifier qui exactement vous souhaitez cibler afin d'obtenir le plus d'impact. C'est à cette étape que vous pouvez maintenant utiliser à la cartographie des parties prenantes que vous avez réalisée (voir la 2ème partie). Si vous souhaitez cibler les décideurs, qui possède exactement le pouvoir ou l'influence nécessaire pour vous aider à obtenir le changement que vous souhaitez ? Devriez-vous cibler le gouvernement national ou local ? Les politiciens, les parties politiques ou les parlementaires élus ou bien un ensemble défini d'institutions qui sont impliquées dans votre enjeu (ex : les institutions de droit et judiciaires à différents niveaux) ? N'oubliez pas qu'il s'agit d'individus au sein de ces institutions qui détiennent le pouvoir d'effectuer le changement, soyez donc aussi précis que possible lorsque vous identifierez les cibles. Même si votre objectif est de favoriser la prise de conscience au sein du grand public, est-ce que votre réseau possède un meilleur avantage comparatif pour atteindre les populations rurales, les jeunes ou les femmes ? Est-ce que d'autres organisations travaillent déjà dans un domaine particulier, et si oui, serait-il utile d'entrer en partenariat avec elles ou bien pourriez-vous avoir un impact plus grand ailleurs ?

Que comptez-vous faire ? Dans les premiers stades de votre stratégie, cette section peut être plus ou moins détaillée, selon vos ressources confirmées et si vous

Outil 3 : Développer un plan de plaidoyer

Développer un plan de plaidoyer			
<p>Qu'est-ce qui doit changer ?</p> <p>Conseil : Identifier les enjeux sur lesquels vous voudriez vous concentrer, et choisissez des objectifs concis et plus concrets</p>			
<p>*Qui devons-nous influencer ? Que souhaitons-nous qu'ils fassent ? (les deux rubriques en gras sur une seule ligne)</p> <p>Conseil : Identifier 2 ou 3 éléments qui vous aideraient à accomplir cet objectif général</p>	1.		
	2.		
	3.		
À faire		Par qui	D'ici quand
<p>"Que ferons-nous pour cibler cette partie prenante" ?</p> <p>Conseil : Considérez ce que vous ferez pour le plaidoyer—fournirez-vous du soutien technique, développerez-vous un partenariat, ou bien écrirez-vous un article/un rapport/ une lettre ?</p>	<p><i>Exemple : Rédiger un exposé de position sur l'Objectif 16</i></p>	<p><i>Exemple : Directeur de la politique</i></p>	<p><i>Exemple : 3 semaines avant la réunion clé</i></p>
<p>"Gestion des risques"</p> <p>Conseil : Prenez en considération les risques de votre plan (ex : le manque de financement, la résistance politique, le refus de s'associer, la sécurité). Que pouvez-vous faire pour les gérer ?</p>	<p><i>Exemple : La résistance politique potentielle</i></p>	<p><i>Exemple : les décideurs gouvernementaux</i></p>	
<p>"Suivi de la réussite"</p> <p>Conseil : Identifiez les indicateurs que vous indiquez que vous réussissez, et identifiez certaines mesures que pouvez entreprendre afin de vous aider à suivre le progrès</p>	<p><i>Exemple : L'adoption d'un plan de surveillance et de mise en oeuvre à l'échelle nationale complet pour l'Objectif 16</i></p>		

Voir Annexe 3 pour modèle vierge de cet outil.

(Adapté à partir du Plan international, Éducation globale première initiative Youth Advocacy Group, UNESCO, et Un monde à l'école (2014), Une trousse d'outils de plaidoyer : L'éducation que nous souhaitons, p. 50, <https://plan-international.org/advocacy-toolkit>)

essayez de démarrer quelque chose de nouveau ou bien si vous travaillez sur quelque chose d'existant. Vous n'avez pas besoin de définir en détail chaque élément ou chaque activité, mais il serait utile de commencer à penser à ce qui est réaliste, si/comment vous souhaitez innover et de quelles ressources/quels partenariats vous aurez besoin. À

mesure que votre démarche stratégique générale commence à prendre forme, vous pourrez développer des plans d'activité plus détaillés. Par exemple, la 4ème partie discutera de la façon de développer des idées plus détaillées liée à votre message de plaidoyer et la réforme du droit.

Étude de cas : Combiner la recherche et les activités de plaidoyer afin d'améliorer les extrants du gouvernement⁸

Le moniteur de responsabilité du secteur publique (PSAM) est basé à Cap-Oriental, l'une des provinces les plus pauvres en Afrique du Sud. Entre 2007 et 2012, le PSAM a entrepris des activités de recherche et de plaidoyer afin d'améliorer le budget et la prestation des services du département de santé de la province. Avant 2007, le PSAM avait une stratégie de "honte et de blâme"—en effectuant des recherches et en publiant tous les problèmes liés aux politiques, plans et budgets du département de la santé, avec une attention particulière sur la corruption. En 2007, le PSAM a changé de stratégie, s'éloignant de la confrontation et mettant désormais l'accent sur l'analyse de haute qualité et le plaidoyer ciblé vers la branche exécutive du gouvernement (car le parlement provincial possédait peu de capacité et les décisions dans la législature provinciale étaient fortement politisées). Dans ses analyses, le PSAM a, à maintes reprises, soulevé des questions relatives aux documents de planification de mauvaise qualité ; aux processus budgétaires faibles ; aux mandats non-financés ; au mauvais approvisionnement ; aux dépenses non-autorisées de haut-niveau ; et à l'absence de réponses aux conclusions du contrôleur général et au Comité des comptes publics (CCP).

En réponse aux activités de plaidoyer du PSAM reposant sur des données factuelles, des améliorations appréciables ont été observées dans la planification, le budget et la gestion financière du département de la santé du Cap-Oriental. Un engagement plus ferme envers la responsabilité a été possible grâce à un nouveau leadership. En début 2012, huit cents employés du département avaient été licenciés à la suite d'accusations de fraude et de corruption et trois cents autres n'ont pas vu leur contrat renouvelé. Plus de cent sociétés ont été "inscrites au tableau noir". Ces modifications apportées ont permis de répondre directement à la plupart des problèmes que le PSAM avait soulignés à travers ses rapports de recherche, les médias et les propositions faites à la législature. Plus particulièrement, la couverture médiatique de l'analyse du PSAM a capturé l'attention du gouvernement Sud Africain, qui est intervenu afin de rectifier les problèmes persistants du Cap-Oriental. Le gouvernement, la législature, les médias et le public ont fait confiance au PSAM car sa recherche était considérée comme étant objective en séparant les causes des problèmes—comme le manque de financement et l'arriéré de service—des causes relevant du contrôle du département—comme la mauvaise gestion et la corruption. Cette approche reposant sur des données factuelles s'est avérée très efficace et très convaincante.

Conseil

Pour obtenir un plaidoyer plus efficace, il peut s'avérer utile de cibler les réseaux existants afin de permettre à votre message d'être diffusé plus rapidement et d'amplifier la portée de votre plaidoyer. Ceci s'applique aux activités de plaidoyer et au plaidoyer centré sur le gouvernement.

Conseil

Afin de permettre à vos activités de plaidoyer d'avoir une plus grande portée, vous pouvez mobiliser la publicité autour des journées de commémoration internationale pertinentes. De nombreuses questions abordées par l'Objectif 16 possèdent des journées dédiées à celles-ci par les Nations Unies, par exemple :

- Le 12 juin—La journée mondiale contre le travail des enfants
- Le 30 juillet—La journée mondiale contre la traite des personnes
- Le 15 septembre—La journée internationale de la démocratie
- Le 21 septembre—La journée internationale de la paix
- Le 28 septembre—La journée internationale du droit de savoir
- Le 5 décembre—La journée internationale des volontaires
- Le 9 décembre—La journée internationale contre la corruption
- Le 10 décembre—La journée des droits de l'homme

⁸ Fölscher, K & Kruger, J. 'Quand Opportunity Beckons: L'impact du travail de la fonction publique Accountability Moniteur sur l'amélioration des budgets de santé en Afrique du Sud', Open Budget Partnership Études de cas, Fölscher, K & Kruger, J. 'When Opportunity Beckons: The Impact of the Public Service Accountability Monitor's Work on Improving Health Budgets in South Africa', Open Budget Partnership Case Studies, <http://www.internationalbudget.org/publications/when-opportunity-beckons-the-impact-of-the-public-service-accountability-monitors-work-on-improving->

Développer des messages convaincants pour le plaidoyer

L'une des choses les plus importantes que la société civile peut faire en matière de mise en oeuvre des ODD est de soutenir les efforts visant à sensibiliser les parties prenantes locales sur l'Agenda de 2030 et l'Objectif 16. Bien que beaucoup de décideurs et membres du public se soient engagés dans la création des ODD et des OMD, plus particulièrement via des sites Web MY World⁹ and World We Want¹⁰, ces efforts devront être intégrés afin de veiller à ce que le public comprenne et s'approprie l'Agenda de 2030 et ses ODD. Aux stades précoces, il se peut que vous souhaitiez tout simplement expliquer aux personnes la signification des ODD et pourquoi ces derniers sont importants. À cet effet, il est important de localiser les ODD afin de clarifier leur pertinence et leur impact sur la vie quotidienne des personnes. Pour la plupart des gens, incluant certains décideurs, ceci peut sembler être un autre "agenda imposé par l'ONU" qui est difficile à comprendre ou à maîtriser. Si c'est le cas, il pourrait être utile de développer des messages de plaidoyer qui sont spécifiquement conçus pour "démystifier" les ODD et expliquer la façon dont ils s'appliquent à la vie de chacun.

En 2014, le CIVICUS et le Forum des parties prenantes ont développé une trousse afin d'aider les organisations de la société civile à entreprendre des activités de plaidoyer autour des ODD. La Trousse de plaidoyer : Influencer le programme de développement post-2015¹¹ offre des indications détaillées sur la façon de se préparer, de mettre en oeuvre et de gérer une campagne de sensibilisation et/ou de plaidoyer de manière détaillée. En 2014, afin de compléter la Trousse de plaidoyer, le CIVICUS et le Forum des parties prenantes ont également développé une trousse pour diriger le travail de la société civile avec les médias. Coopérer avec les médias : Un outil d'accompagnement à la Trousse de plaidoyer pour influence le programme post-2015¹² comprend une série d'outils et de conseils très utiles afin d'aider la société civile à développer des stratégies de communication efficaces, qui viennent exploiter le vaste potentiel des médias traditionnels et des réseaux sociaux. Il est important de se souvenir que le fait de mener des activités de plaidoyer et de sensibilisation ne vise pas seulement à engendrer de la publicité, mais sert également à aider votre audience cible à comprendre de manière plus spécifique ce que vous faites et ce que vous

aimeriez qu'elle fasse.

Afin que les communications soient efficaces, vous devez clairement définir le résultat du message que vous essayez de faire circuler. L'élaboration de messages clairs et percutants pour le plaidoyer est l'une des étapes les plus importantes de votre stratégie, car il s'agit des messages que votre organisation fera progresser, et déterminera si les décideurs soutiendront votre travail. Vos messages devraient être clairs, concis, simples et peu nombreux afin de vous aider à faire en sorte que votre public cible s'en souvienne. Il peut s'avérer utile d'inclure des données factuelles dans vos messages, car beaucoup plus de personnes sont convaincues par des chiffres et des résultats de recherche. De même, vous pouvez également utiliser des exemples comparatifs ou des récits. Chaque fois que vous effectuez des activités de plaidoyer, prenez en considération les questions suivantes.¹³

- Que souhaitez-vous que l'audience comprenne ?
- Que souhaitez-vous que l'audience retienne ?
- Que souhaitez-vous que l'audience fasse ?

Conseil

En el desarrollo de enfoques de incidencia y/o de educación, la experiencia demuestra que los mensajes claros y eficaces deben:

- ♦ Être clairs, inoubliables et cohérents ;
- ♦ Résumer le changement que vous souhaitez apporter ;
- ♦ Être simples, concis et percutants ;
- ♦ Être rédigés dans un style relativement exempt de jargon ;
- ♦ Être adaptés à votre audience spécifique ;
- ♦ Inclure des délais et échéances clairs afin d'entreprendre votre travail ;
- ♦ Inclure les actions que vous souhaitez que votre audience entreprenne en réponse ;
- ♦ Combiner les messages relatifs à cette politique avec des exemples concrets et des témoignages qui les soutiennent.

Conseil

Un moyen efficace d'atteindre les jeunes se fait via les médias sociaux, car les jeunes ont davantage tendance à utiliser des plateformes en ligne pour accéder et partager des informations. L'ONU a également utilisé des plateformes en ligne pour recueillir les commentaires du public pendant le processus de développement des ODD (consulter www.WorldWeWant.org). Twitter et Facebook sont des plateformes particulièrement simples, qui atteignent un très grand public. Intégrer des hashtags comme par exemple #2030Now, #globaldev, #ODDs and #WorldWeWant s'est avéré efficace dans le partage des messages de la campagne au niveau mondial.

10 <http://www.myworld2015.org/?page=about-my-world>

11 <http://www.WorldWeWant.org>

12 http://civicus.org/images/stories/SD2015%20Post-2015%20Advocacy%20Toolkit_FINAL.pdf

13 <http://www.stakeholderforum.org/fileadmin/files/Engagingwiththedia.pdf>

14 <http://www.stakeholderforum.org/fileadmin/files/Engagingwiththedia.pdf>

Outil 4 : l'élaboration de messages de plaidoyer

l'élaboration de messages de plaidoyer

Cet outil vous aidera à résumer et à présenter votre message de plaidoyer à des audiences différentes

Message principal : Décrivez votre énoncé, votre objectif et les actions que vous souhaitez mettre en oeuvre qui découleront de votre plaidoyer

Exemple : "L'Agenda de 2030 doit promouvoir l'ouverture, la responsabilité, et bâtir des institutions publiques efficaces, bâtir de la confiance entre les États et leurs citoyens, jeter les bases nécessaires pour aboutir à des sociétés justes et pacifiques, et encourager la société civile à s'impliquer dans la conception, la mise en oeuvre et la responsabilité des politiques publiques, à tous les niveaux. La mise en oeuvre de l'Objectif 16 contribuera grandement à la réalisation de ces objectifs, et les acteurs de la société civile doivent jouer un rôle clé dans la surveillance et la responsabilité de l'Objectif 16 et plus globalement dans l'Agenda de 2030".

Audience (Exemples)	Inquiétudes	Messages potentiels
Les décideurs (les ministres du gouvernement, les législateurs, les administrateurs, les dirigeants de société)	<i>Le potentiel pour que des pays ne donne pas la priorité à l'Objectif 16, et se concentrent uniquement sur les autres objectifs. La planification nationale, la mise en oeuvre et le processus de rédaction du rapport peuvent ne pas être inclure les parties prenantes et la société civile.</i>	<i>L'Objectif 16 de promouvoir des sociétés pacifiques, justes et équitables ainsi que des institutions responsables est un SDG qui rejoint tous les autres SDG et qui est le principe fondamental de l'Agenda de 2030. Les gouvernements doivent mettre l'accent sur l'intégration et la participation des parties prenantes dans tous les processus liés au développement au niveau national, dans le but d'honorer l'engagement de l'Agenda de 2030 de "ne l'oublier personne".</i>
Le grand public	<i>La prise de conscience générale de l'Agenda de 2030, des SDG et de l'Objectif 16 peut être limitée pour ceux qui ne travaillent pas dans le développement durable ou sur des enjeux liés à l'ONU.</i>	<i>L'Objectif 16 et les SDG sont une feuille de route critique qui peut aider les gouvernements nationaux à mettre ensemble une marche à suivre pour un avenir plus durable, et ces éléments sont également une opportunité de renforcer la coopération internationale sur les questions de développement durable. Ceci est également une excellente occasion de susciter un intérêt pour tous les enjeux qui se trouvent au coeur des SDG et de l'Objectif 16.</i>
Les journalistes		
Les organisations de la société civile		
Les donateurs (les fondations, les agences bilatérales, les agences multilatérales)		
Les professionnels d'une question particulière comme les syndicats		
Les leaders d'opinion (les leaders religieux, les dirigeants et les leaders traditionnels/communautaires)		

Voir Annexe 4 pour modèle vierge de cet outil.

(Adapté de CIVICUS/Forum des parties prenantes (2014). Trousse de plaidoyer : Influencer le programme de développement post-2015 Disponible sur <http://www.stakeholderforum.org/fileadmin/files/Post2015AdvocacyToolkit.pdf>)

3ème partie

Soutenir la planification nationale pour l'Objectif 16

Il appartient aussi à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales... Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités... Il faudra disposer en temps utile de données ventilées de qualité, qui soient facilement accessibles et fiables, pour mesurer les progrès accomplis et garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte du développement durable. Ces données sont essentielles pour la prise de décisions.

Transformer notre monde : L'Agenda de 2030 pour le développement durable

Les thèmes de vaste portée au sein de l'Agenda de 2030 nécessiteront une action et une mise en oeuvre rapides et immédiates si nous souhaitons que les ODD transforment réellement notre monde. Dans certains cas pendant l'époque des OMD, la mise en oeuvre et le changement de politique ont pris près d'une décennie pour débiter. Cette fois-ci, les décideurs se sont mis d'accord que même si le programme complet serait négocié et universellement reconnu via des processus intergouvernementaux, la mise en oeuvre devra être calibrée afin de prendre en considération les besoins et priorités spécifiques de chaque pays. La planification nationale pour la mise en oeuvre des ODD a maintenant véritablement commencé et il s'agit d'une période critique pour la société civile afin qu'elle puisse évaluer ses options de mobilisation via les mécanismes et processus nationaux. Il est important de veiller à ce que les plans de mise en oeuvre soient développés de manière participative et que ceux-ci aboutissent à des résultats qui sont centrés sur la personne et sur les droits de l'homme et qui renforcent les processus de surveillance et de responsabilité afin que ceux-ci soient transparents et inclusifs.

S'engager avec les mécanismes de coordination des politiques des ODD

Même si les ODD ont été développés en tant que programme unique et unifié avec des questions sectorielles multiples comprises au sein de chacun des dix-sept objectifs, les structures du gouvernement ont tendance à avoir des institutions et des départements spécifiques à chaque secteur (ex : le Département de la santé). Ainsi, il est fort que possible que les gouvernements aient à adopter plusieurs mécanismes de coordination et de mise en oeuvre à travers les départements et les ministères afin de veiller à ce que les efforts soient complémentaires mais demeurent ciblés. C'est déjà le cas dans beaucoup de pays qui s'appuient sur des mécanismes de coordination qui ont été établis à la base pour soutenir les OMD.

Les groupes de travail interministériels des ODD : Idéalement, le Cabinet devrait surveiller l'Agenda de 2030 au complet. À cette fin, un groupe de travail de niveau opérationnel ODD sera généralement établi afin de coordonner les efforts et de faire des rapports de progrès au Cabinet/aux ministres. L'expérience montre qu'un tel

Étude de cas : Maintenir l'élan à travers la coordination systémique¹⁴

Plusieurs leçons peuvent être apprises grâce aux processus de mise en oeuvre des OMD, en particulier le bénéfice de la coordination systémique des efforts. Ces processus rassemblent non seulement les institutions du gouvernement, mais il a été démontré qu'ils bénéficient également de la participation de la société civile. En 2010, par exemple, le Mexique a établi le Comité technique spécialisé du système d'informations des Objectifs du Millénaire pour le Développement (CTESIODM), un mécanisme interministériel présidé par le Bureau du Président (EOP), avec l'institut national de statistiques agissant en tant que Secrétariat Technique Permanent. Cette procédure a vérifié que l'EOP jouait bien un rôle central dans la coordination de la mise en oeuvre des OMD et que les autres organes reconnaissaient l'importance du programme pour leur propre travail. La création d'un secrétariat adéquat a aidé l'intégration du processus de coordination au sein du gouvernement, de sorte que le CTESIODM continuera à opérer pour la mise en oeuvre des ODD.

Comme l'a remarqué l'un des observateurs, "Le fait d'institutionnaliser ce mécanisme nous permet de transcender les changements politiques et les différents gouvernements d'une telle façon que le Comité des OMD a résumé ses activités deux mois après la prise de pouvoir du Président Enrique Peña Nieto en décembre 2012". Un autre conseiller principal au sein du gouvernement mexicain a également fait part de son avis sur le CTESIODM : "La plupart des institutions qui font partie du Comité participent à la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques qui ont une incidence directe sur la réussite des OMD. Le Comité est responsable de la révision et de choisir les meilleures sources d'informations disponibles ; de la révision et de l'adoption des méthodologies et des procédures techniques qui s'appliquent à chaque cas ; d'intégrer et de mettre à jour les statistiques nécessaires afin de générer des indicateurs ; [et] de mettre au point et de présenter des rapports sur le progrès du Mexique dans ce domaine". Le Congrès a également été une partie prenante clé dans la mise en oeuvre, obligeant le gouvernement à produire des rapports en continu sur l'état des OMD. Le Congrès a veillé à ce que les plans de développement nationaux du pays, incluant les cibles visant à réduire la pauvreté, les indicateurs de santé et d'éducation, soient inclus dans la législation nationale, ce qui a permis au Congrès de superviser la mise en oeuvre de manière plus systématique.

groupe de travail nécessitera des termes de référence clairs et sera probablement responsable de la coordination du développement d'un plan de mise en oeuvre ODD national et/ou de l'intégration de la mise en oeuvre ODD dans les plans existants. Chaque ODD méritera également son propre mécanisme de coordination, car beaucoup d'entre eux sont multisectoriels et complexes. L'Objectif 16 nécessitera sûrement une certaine forme de groupe de travail interministériel principal ou un groupe de travail comportant plusieurs parties prenantes afin de veiller à ce qu'une approche conjointe soit prise. Ceci devrait également impliquer des partenaires non-exécutifs, comme la législature, les institutions en charge de la responsabilité et la société civile.

Les commissions nationales du développement durable

(NSDC) :¹⁵ Dans la plupart des pays, en complément aux groupes de travail inter-institutions centrés sur une question, une forme plus sérieuse de Conseil sur le développement durable a été établie, se concentrant sur l'objectif principal du développement durable et possédant un mandat supplémentaire pour coordonner les efforts du gouvernement. Les recherches ont démontré que les NSCD opèrent généralement comme groupe consultatif au gouvernement, en examinant les enjeux liés au développement durable et en avisant à l'aide de rapports publics et privés sur l'évolution de toute stratégie ou politique nationale de développement durable. Ces NSDC devraient inclure la société civile et peuvent offrir des conseils de leur plein gré ou bien à la demande du gouvernement ou de la législature.

14 Sarwar, MB (2015). Mise en oeuvre nationale des OMD: leçons pour l'ère ODD, Overseas Development Institute, www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications.../10003.pdf

15 Osborn, D. Cornforth, J. & Ullah, F. (2014). Conseils nationaux pour le développement durable : leçons du passé et du présent, Stakeholder Forum, <http://www.stakeholderforum.org/fileadmin/files/NiestroySDG%20thinkpiece%20-%20FINAL2.pdf>.

Conseil

De manière générale, un groupe de travail centré sur les ODD impliquera un large éventail de parties prenantes et des ministères et départements du gouvernement national, ainsi que des institutions indépendantes établies par la loi avec des mandats spécifiques (ex : les institutions nationales des droits de l'homme ou bien l'Office supérieur de vérification des comptes). Dans les pays décentralisés, ce groupe peut également impliquer des représentants des gouvernements infranationaux. Même si les représentants non-gouvernementaux sont de plus en plus associés au processus, le plaidoyer doit également se concentrer sur la promotion de l'intégration et permettre aux OSC de s'impliquer et d'apporter des contributions empiriques/de la part d'experts.

Conseil

Basez-vous sur ce qui existe déjà. Après quinze années de mise en oeuvre des OMD, des mécanismes de coordination seront sûrement déjà disponibles. Si c'est le cas, vous devriez vous demander si, et de quelle manière les mécanismes existants peuvent être retravaillés afin de soutenir la mise en oeuvre de l'Objectif 16. Par exemple, si un pays est déjà un État partie du CNUCC, il pourrait déjà y avoir un groupe interministériel contre la corruption ou bien un groupe de travail de fonctionnaires en charge de surveiller la mise en oeuvre de certaines des cibles de l'Objectif 16. De même, certains pays en voie de développement possèdent déjà des groupes de coordination de l'État de droit chargés d'organiser l'appui à travers le secteur du droit et de la justice et ceux-ci pourraient possiblement être chargés de la surveillance de l'Objectif 16.

Conseil

Si vous entreprenez des activités de plaidoyer envers le gouvernement, vous pourrez dès lors évaluer si vous avez la possibilité de vous engager avec des groupes de travail sectoriels existants. Par exemple, la plupart des pays possèdent déjà des groupes de travail sur le droit et la justice qui rassemblent diverses institutions à travers les secteurs de la justice afin de discuter d'enjeux communs et de veiller à coordonner une approche conjointe pour un accès à la justice. Parfois, ces groupes de travail posséderont des sous-comités chargés de s'attaquer à des enjeux particuliers comme le trafic des enfants ou la corruption.

Intégrer les contributions dans les plans de mise en oeuvre des ODD

À ce stade précoce de la mise en oeuvre des ODD, l'objectif clef des gouvernements nationaux sera d'examiner les cadres et processus relatifs à la politique domestique afin d'identifier de quelle façon ceux-ci peuvent s'accorder avec les ODD et, de ce fait, faciliter une mise en oeuvre plus efficace. Cette étape représente une opportunité critique pour la société civile d'orienter de manière fondamentale l'agenda de mise en oeuvre des ODD, notamment à travers la promotion d'approches stratégiques principales pour l'Objectif 16. Beaucoup de pays possè-

dent déjà des plans de développement nationaux et/ou des plans sectoriels qui coordonnent le travail dans un domaine particulier, comme par exemple, une stratégie de droit et de justice ou bien contre la corruption. La clé dans chaque contexte sera de savoir si et comment les stratégies et les politiques existantes peuvent être examinées et retravaillées afin de fournir des orientations claires soutenant la mise en oeuvre de l'Objectif 16. Il existe différentes façons pour la société civile de soutenir le gouvernement pendant le processus de révision et de développement de la politique.

Si vous avez réalisé une analyse des difficultés (voie la 2ème partie) ou bien d'autres recherches, vous pouvez **partager les informations que vous avez recueillies ainsi que vos recommandations**. Les informations telles que les données du sondage, les statistiques techniques et les leçons tirées de la mise en oeuvre des anciennes politiques peuvent s'avérer très utiles pendant ce processus.

Vous pouvez **fournir des avis techniques d'expert** aux dirigeants du gouvernement. La plupart des organisations de la société civile ont développés une solide expertise dans leur domaine de travail—par exemple, sur la façon de combattre la corruption ou bien comment protéger les enfants dans les communautés—qui peut être partagée avec le gouvernement. Notamment, recueillir des informations comparatives sur ce qui fonctionne avec les autres pays peut s'avérer très utile.

Vous pouvez **partager des idées novatrices** avec le gouvernement. La société civile est particulièrement apte à expérimenter de nouvelles idées et à apprendre par la pratique. Les idées comme le processus budgétaire participatif et les audiences sur les dépenses publiques locales ont d'abord été introduites par la société civile avant que le gouvernement ne les prenne systématiquement en compte.

Si vous possédez une base de membres ou bien si vous faites partie d'un réseau, vous pouvez **faciliter les recommandations du public pendant la phase de consultation de la politique**. La société civile a souvent été très efficace comme intermédiaire entre le gouvernement et le public afin d'aider à expliquer l'information technique complexe et à réintroduire les suggestions du public dans le processus d'élaboration des politiques.

Étude de cas : Développer des plans participatifs pour la mise en oeuvre de l'Objectif 16.

En 2015, deux organisations internationales—Namati et la Open Society Foundations (OSF)—ont travaillé avec des partenaires nationaux afin d'organiser des réunions multi-parties prenantes pour discuter du programme post-2015 et identifier les opportunités pour exploiter l'Objectif 16 sur le plan national. Chaque pays a pris une approche différente :

Le Kenya : L'ONG principale, Kituo cha Sheria, est entrée en partenariat avec l'Association parlementaire du Kenya sur les droits de l'homme (KEPHRA), la Commission des droits de l'homme du Kenya (KHRC), le Bureau du Procureur Général et le Bureau du juge en chef pour organiser deux journées de réunions. Leur objectif initial était de créer un plan de justice national lié à l'Objectif 16. Toutefois, les représentants du gouvernement ont signalé que le nouveau plan prendrait plusieurs années à être approuvé et pourrait retarder le progrès sur la mise en oeuvre des ODD de manière générale. Par conséquent, les parties prenantes ont modifié leurs plans et ont concentré leur attention sur une meilleure intégration de l'Objectif 16 dans les textes législatifs et elles ont utilisé l'élan autour des ODD pour faire passer le projet de loi au parlement. Ainsi, l'Objectif 16 a été intégré dans la Loi d'aide juridique, la Loi sur l'accès à l'information et La loi sur les terres communautaires, qui ont toutes fait l'objet d'un débat au parlement après plusieurs processus de rédaction. Des indicateurs pour suivre l'évolution de l'Objectif 16 ont également été intégrés dans le texte préliminaire de la politique des droits de l'homme du Plan d'action.

Les Philippines : L'ONG principale, la "Alternative Law Group", est entrée en coopération avec d'autres ONG, ainsi que la Commission nationale de lutte contre la pauvreté (NAPC) et l'Office national pour l'économie et le développement (NEDA). Ils ont organisé une réunion afin de faire connaître les enjeux liés aux ODD à l'échelle nationale et sur la façon d'intégrer l'Objectif 16 dans le nouveau Plan de développement des Philippines (PDP). Soixante représentants du gouvernement, les agences de donateurs, la société civile et le secteur privé étaient présents. À la suite de la réunion, le gouvernement et la société civile se sont mis d'accord pour coopérer afin de développer un nouveau chapitre du secteur de la justice qui doit être intégré dans le PDP en prenant en considération les consultations nationales. Il est prévu que ce travail soit entrepris en 2016 et que le plan final du secteur de la justice soit financé via un budget sectoriel.

Conseil

Ne réinventez pas la roue. La mise en oeuvre des ODD a souvent été délaissée en raison d'interminables processus de développement des politiques, qui ont détourné l'attention des ressources. Idéalement, les politiques existantes peuvent être améliorées d'abord et ensuite redéveloppées à la fin de leur cycle actuel. La clé pour vous est d'identifier ce qui a été omis, ce qui peut être amélioré et ce qui peut être ajouté, et de fournir ensuite des recommandations réalistes au gouvernement pour la mise en oeuvre.

Conseil

Il est peu probable que les gouvernements locaux aient été impliqués dans les négociations initiales sur les ODD car ils sont moins impliqués dans les processus intergouvernementaux. Ainsi, la société civile pourrait offrir des séances d'informations aux représentants du gouvernement sur l'*Agenda de 2030* et plus particulièrement sur l'Objectif 16. La société civile peut aider à combler le fossé qui existe entre les dirigeants du gouvernement national et infranational. Par exemple, la société civile peut identifier et mobiliser le soutien pour trouver des façons d'acheminer les perspectives infranationales dans les organes nationaux des ODD comme les groupes de travail interministériels.

4ème partie

Appuyer la mise en oeuvre nationale de l'Objectif 16

Nous soulignons le fait qu'il importe, d'une part, de promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives en vue de la réalisation du développement durable et, d'autre part, de créer des institutions efficaces, comptables de leurs actes et inclusives à tous les niveaux. La bonne gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme, les libertés fondamentales, l'accès, dans des conditions d'égalité, à des systèmes judiciaires équitables et la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites feront partie intégrante de nos interventions.

Le programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement

Bien que l'Agenda de 2030 et les ODD affirment être "universellement applicables", les gouvernements ont tout de même reconnu qu'il n'existe pas d'approche unique à la mise en oeuvre des ODD. Au cours des quinze prochaines années, la société civile jouera un rôle critique dans le soutien et le renforcement des processus menés par le gouvernement, incluant le travail avec les ministères, les départements du gouvernement et la législature pour mettre en contexte l'Objectif 16 et identifier les étapes afin de mettre la mise en oeuvre locale vers l'avant.

Travailler avec les institutions gouvernementales pour améliorer les programmes

L'une des façons les plus importantes que la société civile a pour soutenir la mise en oeuvre de l'Objectif 16 est de diriger la mobilisation vers l'exécution et le soutien des programmes. Beaucoup d'organisations de la société civile disposent d'une expérience avérée en ce qui attrait au travail avec les institutions du gouvernement afin d'assurer la mise en oeuvre efficace des programmes et peut apporter cette expertise aux activités de l'Objectif 16. Certains points d'entrée communs pour le soutien incluent :

Travailler afin de renforcer les fonctions gouvernementales essentielles : Il existe peu de départements avec des intérêts communs dont les activités sous-tendent l'ensemble des cibles de l'Objectif 16 et l'Agenda de 2030 de manière générale. On fait souvent référence à ces ministères comme exécutant des "fonctions gouvernementales essentielles", à savoir l'élaboration des politiques et la planification, la gestion financière, la gestion de la fonction publique et la gestion des informations. Ces quatre domaines de travail ne sont pas nécessairement entrepris par le même ministère (ou ministères); leurs responsabilités peuvent être dispersées sur plusieurs ministères/départements. Les activités appuyant ces domaines incluent : le soutien apporté au processus budgétaire participatif ; avoir à disposition des bulletins de rapports des citoyens afin d'évaluer l'efficacité des dépenses publiques ; entreprendre des vérifications du citoyen en accédant à l'information et en vérifiant la mise en oeuvre du programme/budget et/ou en identifiant les travailleurs fantômes sur la liste de paie ; et appuyer la gouvernance électronique (e-gouvernance) ou bien des projets de diffusion électronique de l'information.

Travailler avec des ministères sectoriels et/ou des organismes établis par la loi : Un nombre des cibles de l'Objectif 16 sont régies par des institutions spécifiques,

comme les organismes de droit et de justice, les institutions travaillant à lutter contre la corruption et les organismes de prise de décision (au niveau national et local). Plusieurs d'entre eux posséderont déjà des programmes de travail que la société civile peut faire partie intégrante. Les activités visant à appuyer ces organismes comprennent : le secteur du droit et de la justice et la formation sur les droits de l'homme : les projets de visite en prison ; les rapports non-officiels sur les traités (en particulier, concernant le CNUCC, la Convention CTO et le CRC) ; et la mise en place des mécanismes de règlement des plaintes pour faire le rapport d'une mauvaise administration ou des délits (incluant la ligne téléphonique accessible au public pour dénoncer des abus).

Travailler avec les organismes gouvernementaux locaux : La plupart des cibles de l'Objectif 16 sont axées sur les activités qui prennent place au niveau local. Ainsi, il sera essentiel de développer des partenariats avec les institutions infranationales afin de les soutenir pour concevoir et de mettre en oeuvre plus efficacement des programmes d'une manière conjointe. Concrètement, bien que les gouvernements locaux sont reconnus comme étant des prestataires de services (ex : ceux liés au droit et à la justice, l'enregistrement de naissance/mort/mariage), ils sont également des points d'entrée clés afin de soutenir l'engagement du public dans les processus de prise de décision et de responsabilité. Les activités visant à appuyer ces organismes comprennent : apporter du soutien le processus budgétaire participatif au niveau local ; diriger les efforts afin d'impliquer encore plus activement les jeunes hommes et femmes dans les organismes de prise de décision ; entreprendre des vérifications de programmes effectuées par les citoyens au niveau local ; et essayer plusieurs mécanismes alternatifs de règlement des litiges et/ou mécanismes de plaintes.

Conseil

Les réunions du cabinet sont souvent fermées aux étrangers. Afin de surmonter cette restriction, la société civile peut offrir d'animer leurs propres séances d'informations pour les membres du cabinet. Si vous êtes en mesure de trouver un "champion" de l'Objectif 16 au sein du cabinet, il ou elle devrait être un adjoint de la réunion, ce qui augmenterait vos chances que les autres ministres y participent également. Si vous informez le cabinet, il est important de fournir des recommandations concrètes que vous souhaitez que le cabinet entreprennent. Une recommandation initiale pourrait être de demander des mises à jour sur la planification et la mise en oeuvre des ODD dans le cadre de leur agenda du Cabinet afin de veiller à ce que les dirigeants du gouvernement prennent l'Agenda de 2030 au sérieux.

Conseil

Le processus budgétaire national peut se révéler être une opportunité importante pour garantir que les ressources adéquates sont dédiées à la mise en oeuvre de l'Objectif 16. Normalement, le budget sera développé à travers un processus interministériel et finalisé par le Trésor/Ministère des finances avant qu'il ne soit approuvé par le cabinet et soumis à la législature pour une approbation finale. Des opportunités sont présentes à tous ces points pour que vous puissiez vous impliquer dans les activités de plaidoyer afin d'obtenir plus de financement vers les programmes de l'Objectif 16. Soyez à l'affût des processus budgétaires et identifiez les points sur lesquels vous pourriez influencer le processus pour le bienfait de votre campagne. N'oubliez pas le processus législatif d'adoption du budget - de manière générale, le budget sera renvoyé à un Comité législatif pour des auditions et des enquêtes plus détaillées, et ceci est une excellente opportunité de transmettre des informations aux législateurs afin d'améliorer le budget.

Conseil

Dans la plupart des pays, la législature possédera un processus qui permet à n'importe quel législateur de poser une question à un ministre sur un sujet particulier. Dans les systèmes parlementaires, ce processus est connu sous le nom de "séance destinée à des questions", alors que dans d'autres systèmes, le processus implique des "interpellations". La société civile peut travailler avec les membres de la communauté de la législature afin de les encourager à utiliser ces processus pour questionner les ministres et attirer leur attention sur les enjeux relatifs à l'Objectif 16. Par exemple, la société civile peut trouver un membre qui pourra poser des questions au ministre de la justice afin de lui demander ce qu'il/elle a fait pour soutenir les efforts de lutte contre la corruption par la voie d'une réforme législative ou bien de demander au premier ministre le statut de la stratégie nationale de l'Objectif 16.

Prendre part à la réforme législative

Un élément central de la mise en oeuvre du plan de l'Objectif 16 impliquera probablement certains éléments de réforme législative afin de veiller à ce que l'"environnement favorable" soit propice à la réussite de l'objectif global. Toute analyse des difficultés (voire la 2ème partie) inclura également une évaluation des domaines clés de la réforme législative. Cette analyse peut aider à éclairer les décisions sur les réformes qui doivent être privilégiées. La voie la plus commune pour faire avancer la réforme législative est de travailler avec les ministères concernés au sein du pouvoir exécutif. Le pouvoir exécutif propose généralement des réformes législatives - dans la plupart des pays, il est également possible pour les législateurs de proposer des nouvelles lois ou des modifications (voir ci-dessous). Il est essentiel d'obtenir le soutien du ministère responsable de la rédaction législative afin que celui-ci privilégie le projet de loi. Dans un premier temps, découvrez comment fonctionne le processus législatif, plus particulièrement quel organe au sein du gouvernement est responsable pour la rédaction des lois (ex : le Bureau de consultation juridique de l'État, le Bureau du Pro-

Étude de cas : Innover afin de montrer au gouvernement comment mettre en oeuvre des programmes de manière plus efficace

Selon une étude du Mouvement international ATD Quart Monde fournie par Cristina Diez, au Sénégal, l'enregistrement des naissances est obligatoire. Chaque naissance doit être déclarée dans le premier mois. Toutefois, même si le gouvernement sénégalais a mis en oeuvre une campagne nationale en 2004 afin de sensibiliser la population sur l'enregistrement des naissances, beaucoup de familles vivant dans la pauvreté n'enregistraient pas les naissances de leurs enfants. Suivant le lancement de la campagne nationale d'enregistrement des naissances, le gouvernement sénégalais a intensifié ses efforts de mobilisation sociale afin de fournir à chaque enfant le droit à une identité sociale. Lorsque l'ATD a pris connaissance de la nouvelle campagne, l'organisation a décidé d'entreprendre une recherche (à travers des entrevues organisées à domicile) afin de comprendre pourquoi les familles vivant dans la pauvreté n'enregistraient pas systématiquement leurs nouveaux nés. L'organisation a constaté que les familles étaient souvent dissuadées par la complexité des procédures et par le prix d'un certificat de naissance. L'ATD a reconnu l'importance d'entreprendre des recherches afin de trouver les causes profondes derrière ce problème avant de pouvoir développer des remèdes.

À l'appui de la campagne du gouvernement, les activistes du Mouvement ATD Quart Monde ont été mobilisés et se sont associés à des organismes de terrain qui travaillent avec certaines des communautés les plus désavantagées. Les activistes organisaient régulièrement des visites à domicile et des activités de sensibilisation de groupe sur la question. L'ATD a travaillé avec les communautés afin de dresser une carte des familles sans certificat de naissance et ensuite d'organiser des réunions mensuelles avec les personnes concernées et les autorités locales pour discuter de leurs problèmes et trouver des solutions. L'ATD estime que les personnes vivant dans la pauvreté devraient être impliquées dans la définition du problème et devrait être accordées l'espace nécessaire afin de favoriser un dialogue ouvert avec les autres parties prenantes. L'équipe de l'ATD a également rencontré les fonctionnaires afin de les sensibiliser aux obstacles particuliers auxquels les familles vivant dans la pauvreté font face. L'ATD a également fourni une aide directe aux familles en les aidant à obtenir des certificats de naissance, à la fois pour les adultes et leurs enfants. Grâce à leurs efforts, les procédures ont été simplifiées et il y a eu une augmentation considérable dans l'enregistrement des naissances.

curateur Général et le Ministère de la justice). Souvent, un ministère sera responsable d'un enjeu particulier de l'Objectif 16 et un autre sera responsable de la rédaction législative ; dans de tels cas, il est important de travailler avec les deux ministères. Aunque el proceso exacto será diferente entre países, hay una serie de puntos de entrada comunes para comprometerse con la rama ejecutiva y que apoye la reforma legislativa.

Même si le processus même variera dans chaque pays, il existe tout de même des points d'entrée pour collaborer avec l'exécutif en vue de soutenir la réforme de la loi.

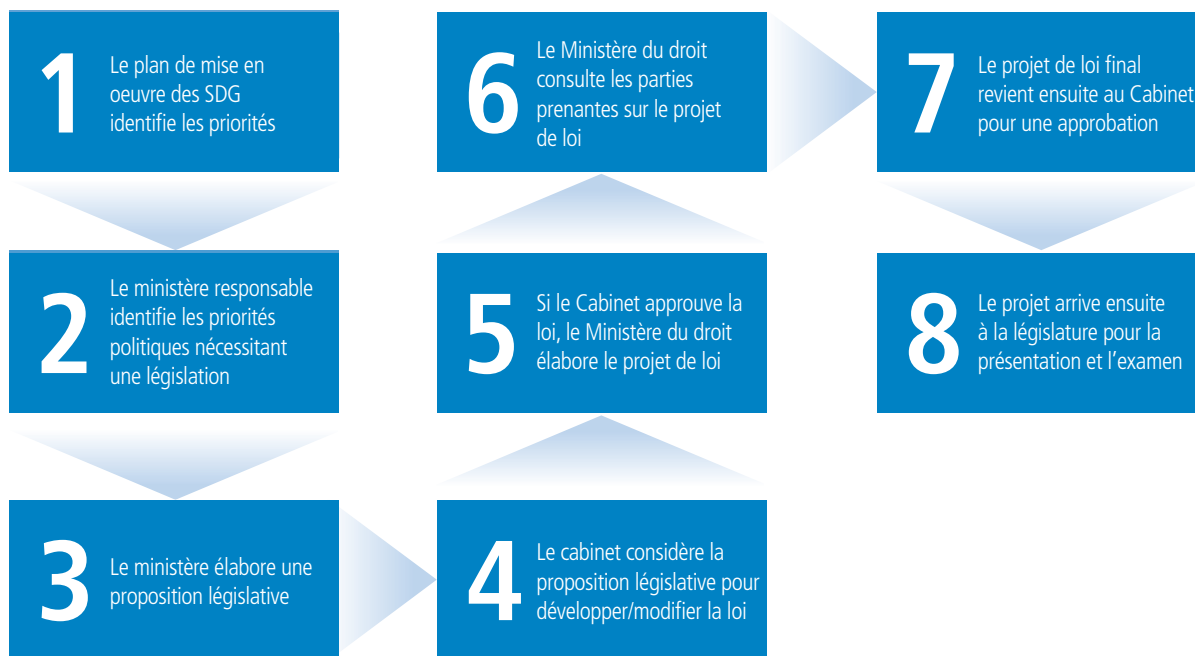
Éduquez et faites pression sur le Cabinet, sur les ministres clés

et en particulier sur le ministre responsable de l'administration des lois/de la justice afin que celui-ci s'intéresse à vos enjeux de réforme législative.

Offrez des conseils techniques au ministre ou bureau responsable de la rédaction législative afin de développer un projet de réforme législative qui sera alors examiné et approuvé au sein du Cabinet et de rédiger un texte de loi, en tirant partie des bonnes pratiques relatives à d'autres juridictions.

Appuyer le ministre ou le bureau responsable de la rédaction législative afin que celui-ci entreprenne des consultations publiques pour informer la population sur le projet de loi.

Figure 1 : Le processus général pour la rédaction ou la modification des lois



Conseil

Les domaines de réforme législative auxquels il serait nécessaire de mettre en oeuvre l'Objectif 16 comprennent : les dispositions du droit pénal afin de poursuivre les infractions de traite des êtres humains (Cible 16.2) ; les dispositions du droit pénal pour poursuivre les cas de corruption et de pots-de-vin en conformité avec le Chapitre 3 du CNUCC (Cible 16.5) ; la législation et les règlements concernant la transparence et la responsabilité en matière de gestion financière (Cible 16.6) ; les politiques nécessitant une consultation des citoyens en matière de prise de décision (Cible 16.7) ; la législation FOI (Cible 16.10) ; et la législation de lutte contre la discrimination (MOI Cible 16.b).

Conseil

Si vous souhaitez que vos activités de plaidoyer aient une incidence, vous devez être prêt à offrir des conseils techniques sur les détails des réformes législatives pour lesquelles vous militez. Idéalement, vous posséderez déjà la capacité au sein de votre organisation, mais si ce n'est pas le cas, vous pouvez apporter un avis juridique grâce à des volontaires (ex : des étudiants en droit et leurs professeurs) ou bien une assistance juridique gratuite

(ex : provenant des firmes d'avocats privés qui sont favorables à votre cause) et/ou vous pouvez également vous joindre à des ONG d'experts internationaux qui peuvent vous offrir des avis gratuits en matière de réforme législa

Conseil

Dans certains domaines, les organismes intergouvernementaux ou les ONG ont mis au point des modèles de lois que vous pouvez utiliser comme source d'inspiration. Vous devriez tirer parti des lois types, là où elle existent, mais elles devraient être adaptées à votre contexte local. Par exemple, l'Article 19 possède un modèle de loi sur la liberté de l'information¹⁷ et l'ONUDC a mis au point plusieurs guides législatifs sur la lutte contre la corruption et le crime transnational et organisé (à l'appui de la mise en oeuvre des obligations au titre d'un traité).¹⁸

17 Artículo19 (2001). Freedom of Information Model Law, <http://www.right2info.org/resources/publications/article-19-model-foi-law>.

18 Pour les outils liés CNUCC, voir <https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CAC/> et UNTOC liés outils, voir <https://www.unodc.org/unodc/en/organized-crime/index.html>

Étude de cas : Les législateurs et la société civile qui préconisent un plan d'action contre la corruption¹⁹

L'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) est le seul réseau international de parlementaires qui se concentre exclusivement sur la lutte contre la corruption. Ces membres représentent plus de cinquante pays aux quatre coins du monde. Ce sont des législateurs actuels ou anciens qui collaborent sur une base non partisane. Le GOPAC reconnaît expressément la valeur du partenariat avec la société civile, s'engageant à "favoriser la responsabilité et la transparence grâce à des mécanismes de lutte contre la corruption et une participation et une coopération inclusives entre les parlementaires, le gouvernement et la société civile".

La "Participation de l'équipe spéciale mondiale" du GOPAC (GTF-Pos) souligne l'importance portée à l'engagement des parlementaires avec leurs constituants et au fait de travailler en collaboration avec la société civile afin de sensibiliser la population face aux enjeux de corruption et de faire pression pour obtenir des modifications administratives et législatives visant à combattre la corruption. En 2014, par exemple, GOPAC en Argentine a tenu une réunion afin de discuter de la transparence législative dans le but de créer une résolution sur l'accès à l'information que les deux Chambres du Congrès pourraient adopter. Cette réunion a été organisée en collaboration avec un groupe d'OSC dédié à la transparence législative en Amérique Latine, avec la participation des deux législateurs et des ONG en Argentine.²⁰ GOPAC s'est également associée avec Transparency International Canada afin de rassembler les OSC canadiens qui travaillent sur la lutte contre la corruption et la transparence. La groupe a également discuté des opportunités disponibles afin d'étendre leur impact collectif et identifier un nombre d'enjeux clés partagés, incluant la propriété bénéficiaire, la protection des personnes qui signalent des abus et les campagnes de persuasion anti-corruption.²¹

19 <http://gopacnetwork.org/programs/participation-of-society/>.

20 http://gopacnetwork.org/Docs/AnnualReport2014_Web_EN.pdf.

21 Ibid.

Figure 2: Des points d'entrée pour travailler avec les législateurs



Bien que les lois et amendements sont généralement rédigés par le pouvoir exécutif et dans la plupart des pays, les membres de la peuvent également proposer leurs propres lois (soit parce que le congrès/l'assemblée possède ses propres pouvoirs législatifs ou bien via les projets de loi émanant de membres privés). Quand cela est possible, les législateurs et/ou les coalitions de législateurs pourraient également être encouragés à élaborer des projets de loi. Lorsque les législateurs qui sont disposés à sponsoriser une loi ou une modification sont identifiés, la société civile peut leur fournir une aide technique afin de mettre au point un projet de loi. Au Royaume-Uni, par exemple, les premiers

efforts visant à adopter une loi FOI ont été faits par le dépôt d'une proposition des Membres privés d'une loi FOI de la part des députés de l'opposition, qui étaient soutenus par la UK Campaign for Freedom of Information.

Dans la plupart des pays, lorsqu'un projet de loi est finalement déposé afin qu'il soit examiné par la législature, il sera référé à un comité législatif approprié pour que celui-ci l'examine (ex : une loi sur le crime organisé peut être soumise au comité de droit et de justice de la législature). Dans certains pays, ces comités disposent de leur propre équipe d'experts, mais dans la plupart des pays, leurs ressources sont rares ou limitées et une offre d'aide

technique sera toujours la bienvenue. La plupart des comités législatifs organiseront des débats publics afin de permettre au public d'offrir son opinion sur le contenu d'une loi. Ceci représente une opportunité importante pour les groupes de la société civile afin que ceux-ci fassent preuve d'initiative en déposant des propositions (par écrit ou en personne) à ces comités législatifs afin de veiller à ce que les réformes de loi atteignent leurs objectifs et respectent les droits de l'homme.

Conseil

La plupart des législatures possèdent un type de système de comité permettant aux législateurs de s'asseoir ensemble dans des comités plus petits pour surveiller des secteurs spécifiques du gouvernement. Beaucoup de pays posséderont déjà un comité de droit et de justice législatif établi et/ou un comité de surveillance des finances/du budget qui pourrait modifier ses termes de référence afin de permettre une surveillance du comité législatif sur la mise en œuvre de l'Objectif 16. Les enjeux tels que l'identité légale ou le trafic d'enfants devraient également être considérés par les comités sur la protection sociale ou la protection des enfants, et la corruption pourrait être résolue par un comité légal ou via une collaboration intersectorielle en incluant la responsabilité publique/la surveillance de la lutte contre la corruption dans les termes de référence de tous les comités sectoriels (ex : le comité de santé et de bien-être ou le comité de l'éducation).

Conseil

Bien que les législatures des pays développés possèdent un personnel considérable pour venir en aide à leurs comités législatifs avec de la recherche et de l'analyse des lois proposées, beaucoup de législatures moins établies posséderont un nombre limité de personnel avec une expertise technique, permettant ainsi aux organisations de la société civile d'offrir de la recherche et du soutien aux comités législatifs en matière de rédaction des lois. Vous pouvez identifier les membres du comité qui soutiennent l'Objectif 16 et leur offrir de l'aide dans l'analyse des projets de lois qu'ils doivent examiner et/ou dans la rédaction des rapports et des modifications du comité, le cas échéant.

Conseil

Les membres de la législature sont souvent aussi importants que les ministres ou représentants du gouvernement. En particulier dans les systèmes parlementaires, il arrive souvent, qu'en quelques années, un champion de l'opposition devienne ministre du gouvernement. Vous pourriez envisager d'entreprendre des activités de plaidoyer envers les législateurs. Dans de nombreux pays, des "groupes d'amitié" législatifs fondés sur des enjeux particuliers existent au sein des législatures, rassemblant les groupes de législateurs de tous partis confondus autour d'une cause particulière. Par exemple, Amnesty International (AI) soutient de nombreux groupes d'amitié parlementaires qui sont engagés dans les droits de l'homme,²³ et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) soutient les groupes parlementaires axés sur la population et le développement.²⁴ Certaines législatures possèdent également des groupes de discussion pour les jeunes ou pour les femmes qui rassemblent des plus petits groupes de législateurs avec des intérêts communs. Ces groupes de discussion pourraient être également encouragés à poursuivre l'Objectif 16 et à faire valoir l'importance de la gouvernance inclusive et de la paix.

Entreprendre un litige stratégique

Bien que la réforme législative soit plus communément adressée via des modifications délibérées de la législation, il est également possible de plaider pour un changement à travers ce que l'on appelle le "litige stratégique". Ceci correspond au litige d'intérêt public qui est délibérément entrepris dans le but de clarifier, modifier ou prolonger la loi pour soutenir la campagne de réforme législative globale. Le litige stratégique a été souvent utilisé par les activistes des droits de l'homme qui ont sollicité des interprétations de droits des déclarations de droits constitutionnelles dans leur pays.

Le litige stratégique peut s'avérer coûteux, mais dans les pays avec des tribunaux activistes et/ou un cadre constitutionnel axé sur les droits de l'homme, les tribunaux pourraient choisir de prendre des mesures devant le gouvernement ou la législature. Un litige stratégique réussi donne lieu à une interprétation effectuée par les tribunaux qui soutient l'Objectif 16 et qui agira en tant que précédent dans les cas futurs. Dans le contexte de l'Objectif 16, par exemple, il existe un précédent de litige stratégique qui soutient le droit constitutionnel à la liberté de l'information,²⁵ et plus récemment, les partisans anti-corruption ont présenté des cas devant les tribunaux pour faire pression sur le financement des campagnes

23 http://www.amnesty.org.uk/sites/default/files/how_to_lobby_your_mp_0.pdf

24 <http://www.unfpa.org/tags/parliamentarians>

25 Roy Peled et Yoram Rabin (2011). 'Le droit constitutionnel à l'information', Columbia Human Rights Law Review, 42, pp. 373-80, http://www3.law.columbia.edu/hrlr/hrlr_journal/42,2/Peled_Rabin.pdf.

par des donateurs du secteur privé.²⁶ Le jugement d'un tribunal, en particulier provenant d'une juridiction supérieure, a force de loi dans le pays, à moins et jusqu'à ce que la législature approuve une loi visant à contourner la décision du tribunal. Le litige stratégique peut également être utilisé en tant que tactique efficace pour veiller à ce qu'une loi nouvelle/modifiée soit correctement mise en oeuvre et appliquée une fois que la législation sera approuvée. Par exemple, lorsque le gouvernement tarde à dédier les ressources nécessaires à la mise en oeuvre, le litige peut être poursuivi afin de mettre de la pression sur le gouvernement pour qu'il remplisse ses obligations. Là où le gouvernement semble mal interpréter la loi, le litige devant les tribunaux peut être un moyen utile d'offrir des directives claires à l'exécutif et à la bureaucratie sur la signification et le contenu de la loi.²⁷

Bien que le litige stratégique puisse être un moyen utile de promouvoir la réforme législative, il présente également des défis.²⁸

- Ceci peut nécessiter du temps et des ressources financières considérables, en particulier devant les juridictions supérieures. Cependant, si vous avez accès à une assistance légale gratuite, ceci réduira grandement vos coûts.
- Il peut s'avérer difficile pour les personnes qui ne sont pas des avocats d'identifier les opportunités de litige stratégique. Cependant, si vous avez des avocats qui sont membres de votre coalition de société civile, ils peuvent être d'excellentes ressources lorsque vous planifiez votre stratégie de litige.
- Si le cas n'est pas concluant, il y a un risque d'une interprétation inefficace de la loi. Ceci est plus probable dans les zones de loi qui sont considérées comme étant controversées (ex : les obligations visant à combattre la corruption) ou si le cas est présenté devant un tribunal conservateur ou politisé.

Conseil

Le litige stratégique est souvent choisi par les coalitions OSC qui possèdent des avocats qui font partie de leurs membres, ou bien qui ont accès à une assistance juridique gratuite. Si la réforme législative fait partie de la stratégie de votre Objectif 16, vous devriez envisager la façon dont vous pourriez collaborer de manière proactive avec la communauté légale pour identifier des partenaires souhaitant vous aider. Il existe également des groupes internationaux qui sont parfois ouverts à l'idée de fournir une assistance gratuite, par exemple, l'American Bar Association (ABA) et l'Organisation internationale de droit du développement (IDLO).

Travailler avec Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OGP)

Le Partenariat pour un gouvernement Ouvert (OGP) est une initiative multilatérale qui vise à obtenir des engagements concrets de la part des gouvernements afin de promouvoir la transparence, à responsabiliser les citoyens, à combattre la corruption et à exploiter des nouvelles technologies visant à renforcer la gouvernance. En début 2016, 69 pays qui font partie de l'OGP présentent des Plans d'action semestriels, développés en consultation avec la société civile nationale. Au cours des cinq dernières années depuis sa création, les Plans d'action de l'OGP ont été reconnus comme étant des mécanismes prouvés afin d'obtenir des engagements définis dans le temps, contrôlés de façon indépendante des gouvernements sur les réformes politiques visant à s'attaquer aux problèmes liés à l'Objectif 16. La plupart des organisations de la société civile utilisent déjà la plateforme de l'OGP pour mettre leurs priorités politiques liées aux ODD en avant.

Tous les pays de l'OGP ont signé les ODD, et beaucoup de cibles dans l'Objectif 16 sont directement reliées aux priorités ouvertes du gouvernement comme la lutte contre la corruption, l'accès à l'information, et la participation des citoyens dans l'élaboration des politiques. Le progrès peut être effectué vers ces cibles, et les objectifs qu'il soutiennent en utilisant les Plans d'action de l'OGP pour établir des engagements politiques spécifiques qui abordent chacun de ces enjeux. Les exemples de ces engagements sont fournis dans le Guide du gouvernement ouvert sur les ODD²⁹, l'une des ressources clés de l'OGP pour le dével-

26 Michaela Whitbourn (2015). 'Haute Cour confirme l'interdiction échelle de l'État sur les dons politiques des promoteurs immobiliers', Sydney Morning Herald, 7 de octobre, <http://www.smh.com.au/nsw/high-court-upholds-statewide-ban-on-political-donations-from-property-developers-20151005-gk21ja.html>.

27 FWRM & RRRT (2010). Modification des lois: Une boîte à outils de lobbying législatif, p. 63: <http://www.fwr.org.fj/images/fwr/publications/general/Changing%20Laws%20-%20Lobbying%20Toolkit.pdf>

28 Ibid

29 Alliance pour la transparence du gouvernement (2015): Guide Gouvernement Ouvert le ODD, <http://www.opengovguide.com/development-goals/>

oppement des engagements. L'OGP fournit la garantie que la société civile aura la possibilité de façonner ces engagements politiques ainsi que par le biais du Mécanisme de rapport indépendant qui assure la responsabilisation des tiers pour le résultats et le progrès.

Étude de cas : Utiliser le litige stratégique afin de demander une action visant à combattre le réchauffement climatique par le gouvernement néerlandais³⁰

Dans ce qui peut être considéré comme la première fois que des citoyens européens ont essayé de tenir un État responsable d'une inaction présumée quant au réchauffement climatique, en juin 2015, 866 plaignants et l'ONG environnementale Urgenda ont réussi leur litige stratégique contre le gouvernement néerlandais. Urgenda a travaillé avec les plaignants pour utiliser la loi internationale sur les droits de l'homme, parallèlement à la loi nationale, comme base légale visant à protéger les citoyens contre le réchauffement climatique. Urgenda a présenté l'action en justice aux côtés des plaignants, incluant des professeurs, des entrepreneurs et des artistes, ainsi que des enfants légalement représentés par leurs parents. Dennis van Berkel, qui travaille pour Urgenda, a déclaré : "Nous voulions montrer qu'il ne s'agit pas simplement d'une organisation avec une idée, mais d'un mouvement plus large de personnes qui se préoccupent du réchauffement climatique et qui estiment qu'il est nécessaire de poursuivre l'État en justice à cette fin."³¹ Dès le début du processus de litige, Urgenda a publié ses documents juridiques en ligne, les a traduits en anglais et a encouragé des groupes d'autres pays à utiliser leur travail.

Les plaignants ont accusé le gouvernement néerlandais de négligence car ils ont "contribué en connaissance de cause" à une violation de la cible maximale de 2 degrés Celsius pour le réchauffement de la planète. Dans ce qui a été considéré comme la première poursuite en responsabilité climatique présentée sous la loi des droits de l'homme et de la responsabilité civile, leurs arguments juridiques ont reposé sur les principes légaux interdisant aux États de polluer dans la mesure où ils endommagent les autres états et le "principe de précaution" de l'Union Européenne (UE), qui interdit toute mesure qui comporte des risques inconnus mais potentiellement graves. Le juge dans ce litige a conclu que la menace posée par le réchauffement de la planète était grave et qu'il avait déjà été reconnu par le gouvernement néerlandais dans des accords internationaux. Sur cette base, il a été conclu que le gouvernement néerlandais avait un devoir d'agir. Aucun autre tribunal dans le monde n'a demandé directement à un gouvernement de couper ses émissions de carbone, et cette décision historique provenant de ce litige stratégique pourrait avoir des implications à travers le monde.

30 Cette étude de cas a été élaboré à partir de plusieurs sources en ligne: Urgenda (2015) 'Urgenda gagne le cas pour de meilleures politiques climatiques néerlandais', Communiqué de presse, http://us1.campaign-archive20.Com/u_91ffff7bfd16e26db7bee63af&id=11fab56e93&e=46588a629e; Howard, E (2015). 'Action juridique néerlandais sur le gouvernement face à l'échec de réduire les émissions de charbon', Le Guardian, <http://www.theguardian.com/environment/2015/apr/14/dutch-government-facing-legal-action-over-failure-to-reduce-carbon-emissions>;

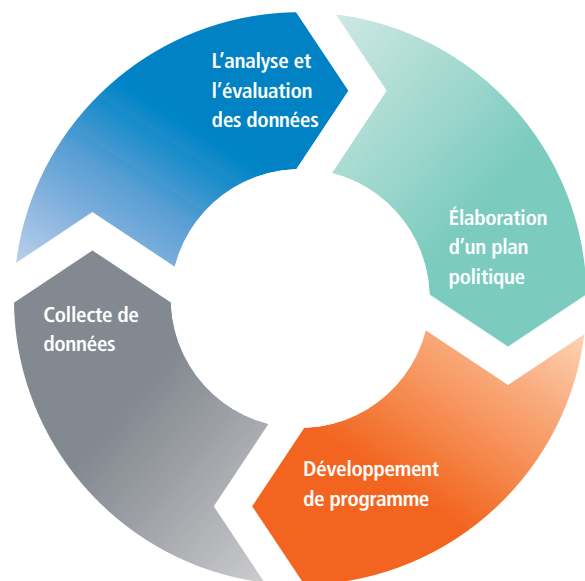
31 'Action juridique néerlandais sur le gouvernement face à l'échec de réduire les émissions de charbon', Le Guardian, <http://www.theguardian.com/environment/2015/apr/14/dutch-government-facing-legal-action-over-failure-to-reduce-carbon-emissions>;

5ème partie

Soutenir le suivi et la surveillance à l'échelle nationale pour l'Objectif 16

Les leçons apprises des OMD soulignent la nécessité pour l'Agenda de 2030 d'être accompagné d'un cadre solide de suivi et de surveillance, à la fois sur le plan national et international, afin de permettre au public de veiller à ce que les gouvernements et autres garants des obligations soient tenus responsables du respect de ces Objectifs. Le Secrétaire Général de l'ONU a également remarqué qu'un manque de responsabilité est l'une des raisons principales du manque de progrès nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par les OMD.³² Bien que les plans de développement participatif de la mise en oeuvre des ODD soient une première étape importante, l'expérience a montré qu'une surveillance, une révision et un recalibrage continus de ces plans seront critiques pour veiller à ce qu'ils restent sur la bonne voie et qu'ils offrent un vrai progrès. Bien que le langage de la "surveillance et de l'évaluation" est devenu de plus en plus courant, l'infrastructure permettant de soutenir la surveillance n'a pas été mise en place dans la plupart des pays. Même si une surveillance est entreprise, ces informations ne servent pas toujours aux efforts de mise en oeuvre - dans de nombreux cas, la société civile n'a même pas accès aux données de cette surveillance disponibles auprès des gouvernements - et les opportunités permettant de réfléchir sur le progrès ou sur le manque de progrès, et d'améliorer ce qui est entrepris par la suite sont manquées. Bien que les bureaux de statistiques nationales seront les organismes principaux responsables de la surveillance du progrès des ODD, des données produites par d'autres acteurs joueront également un rôle fondamental dans la création d'une image solide et précise du progrès effectué à tous les niveaux.

Figure 3: Cycle national de surveillance



S'engager dans les processus de suivi à l'échelle nationale

Pour qu'un plan dédié à l'Objectif 16 réussisse à gérer les ressources nécessaires, il est essentiel qu'il soit soutenu par un cadre défini de surveillance qui pourrait aider les décideurs et le public à évaluer si un progrès a lieu et à identifier toute lacune dans la mise en oeuvre. Idéalement, le processus de planification nationale inclura également une procédure pour le développement des

32 Nations Unies (2010). Engagements non satisfaits, des ressources inadéquates, manque de responsabilisation entrave Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, déclare le Secrétaire général, l'ONU Communiqué de presse, le 16 Mars, <http://www.un.org/press/en/2010/sgsm12789.doc.htm>.

33 Cette section suppose qu'une certaine forme de plan de ODD (ou un plan sectoriel équivalent) est en place. Sans un tel plan, il sera très difficile de se déplacer systématiquement en avant avec la mise en oeuvre et / ou de suivre les progrès. Si aucun plan est en place, le plaidoyer pour le développement de l'un pourrait bien être un objectif stratégique clé pour la société civile

Étude de cas : La surveillance du budget par la société civile expose des fonds détournés du développement des Dalits

En Inde, les Dalits étaient traditionnellement traités comme des "intouchables" et discriminés malgré des protections spécifiques incluses dans la Constitution de l'Inde, datant de 1950. En 1980, le gouvernement a introduit un plan secondaire pour les castes répertoriées (SCSP) afin de garantir qu'au moins 16 pour cent des dépenses du gouvernement pour le développement étaient dirigées vers les Dalits. En 1995, le gouvernement a introduit le code de budget 789 pour catégoriser les fonds SCSP et permettre un suivi des dépenses. Toutefois, ce code a été sous-utilisé par les gouvernement national et les gouvernements de plusieurs États.

En 2006, la Campagne nationale pour les droits humains des Dalits (NCDHR) a commencé à travailler avec l'ONG Centre pour le Budget pour la gouvernance et la comptabilité (CBGA) afin de développer une méthodologie pour analyser et suivre le code 789 des dépenses. Après plusieurs échecs de litige stratégique, le NCDHR a utilisé la Loi sur le droit à l'information (RTI) pour demander au gouvernement pourquoi il n'utilisait pas le code 789 ou bien ne diffusait pas les travaux de recherche aux membres du parlement, au vérificateur général, à la commission de planification ou à d'autres institutions pertinentes. Il a également organisé des ateliers dans le pays pour aider les activistes à effectuer de telles analyses en matière de budget dans leurs propres régions et a organisé une importante manifestation pour dénoncer le manque de développement pour les Dalits. En 2008, avant que la requête au RTI ne soit finalisée, le gouvernement de Delhi a demandé à tous ses départements d'utiliser le code 789 - la première victoire sur le budget du NCDHR.

En 2010, les Jeux du Commonwealth ont eu lieu à Delhi. Il y a eu de nombreuses allégations de corruption de haut niveau en rapport avec les Jeux. Le Réseau pour le droit au logement et à la terre (HLRN), une coalition d'ONG, a découvert un document suggérant que des fonds dédiés au SCSP avaient été utilisés pour aider à payer les Jeux. Le NCDHR a utilisé ses connaissances en matière de budget pour confirmer que des fonds dédiés au SCSP avaient été détournés. Après la publication des résultats, le parlement national a discuté du problème pendant deux jours, et le Ministre de l'intérieur a admis que l'argent du gouvernement avait été injustement détourné des Dalits. Par la suite, le gouvernement a rendu obligatoire l'adoption du code 789 pour tous les départements pour le budget de 2011-12 et en 2010, la commission de planification a mis en place un groupe de travail afin d'examiner les directives pour le SCSP.

indicateurs afin de veiller à ce que des résultats clairs, pratiques et réalisables soient envisagés. Développer des indicateurs forts et solides qui mesurent le progrès sur l'étendue des cibles de l'Objectif 16 est la première étape pour veiller à ce que les gouvernements fassent de ces enjeux une priorité et que les citoyens leur demandent de rendre des comptes à ce sujet.

Dans de nombreux cas, les parties prenantes de la société civile jouent un rôle incontournable dans le cadre de

mesure, surveillance et responsabilité, car elles offrent souvent un lien fondamental entre les gouvernements et les parties prenantes. Les parties prenantes de la société civile locale peut donc jouer un rôle essentiel dans les processus de surveillance et de révision au niveau national. Pour ce faire, travailler de manière constructive avec les gouvernements sera important, idéalement en bâtissant une confiance et une relation afin que les gouvernements voient la société civile comme des partenaires qui doivent être impliqués pour le bienfait de l'agenda global. Ceci

aidera à garantir que les ONG sont en mesure de suivre le progrès et de plaider pour des efforts de reconception, le cas échéant - veillant à, si le processus est dérouté de sa trajectoire, ce qu'ils puissent contribuer à un recalibrage et une "correction de mis-parcours", le cas échéant.



La société civile a été particulièrement efficace dans la promotion de la responsabilité publique, des efforts de lutte contre la corruption et de transparence à travers ce que l'on appelle "les initiatives de responsabilité sociale". À travers ces initiatives, la société civile travaille avec les départements du gouvernement et les communautés pour faciliter les boucles de réaction, pour responsabiliser le public afin qu'il soit plus impliqué dans le processus de prise de décision et pour rendre le gouvernement responsable de ses activités.

Collecter et utiliser les "données générées par les citoyens"

Les premiers OMD avaient seulement huit objectifs, vingt et une cibles et quarante huit indicateurs, les ODD couvrent une étendue d'enjeux beaucoup plus vaste et possèdent dix-sept objectifs et cent soixante neuf cibles - et plusieurs de ces cibles couvrent plusieurs enjeux, incluant l'Objectif 16 lui-même. Il a été admis que les indicateurs ne doivent pas se fier aux informations qui existent déjà, mais devraient être conçus pour refléter ce qui devrait être mesuré, avec les statisticiens alors en charge d'élaborer des approches pour savoir comment entreprendre de telles mesures. Toutefois, considérant les capacités et ressources limitées qui sont généralement allouées aux bureaux de statistiques nationales, ces systèmes de statistiques seront sûrement à la limite de leur capacité en ce qui concerne la collecte de données sur l'ensemble des ODD. Afin de surveiller de manière efficace et de suivre le progrès des ODD, des sources nouvelles et novatrices de données s'avèrent nécessaires de la part de partenaires à l'extérieur des systèmes officiels de statistiques.

Bien que les décideurs nécessitent des données pour pouvoir prendre des décisions, la société civile et les médias ont besoin de données pour suivre et surveiller le progrès. Les données non-officielles provenant d'une vaste gamme de sources - incluant la société civile, les universités, le secteur privé et les autres institutions multilatérales - offrent des données complémentaires qui peuvent être utilisées pour trianguler ces données et veiller à ce que les chiffres présentent la réalité tangible au sein de la société. Donner la seule responsabilité aux organes officiels peut parfois s'avérer être un problème

pour la surveillance de la performance de l'État, particulièrement en ce qui attrait à la justice, l'État de droit et les droits de l'homme. Utiliser une gamme variée de sources est important afin de bâtir la confiance publique et de la crédibilité sur la façon dont les ODD sont contrôlés. La société civile peut alors être très utile pour le gouvernement dans le soutien de la collecte des données. De plus, il y a un besoin croissant pour les données basées sur la perception et sur l'expérience, et ceci s'applique tout particulièrement aux enjeux autour des institutions inclusives et responsables et des sociétés pacifiques.

Les sources de données provenant de la société civile, générées par les citoyens ou "non officielles" - comme celles produites par les instituts de recherche, les universités, le secteur privé et les citoyens - peuvent compléter les sources de données officielles, remplir les lacunes en matière de données et enrichir les rapports officiels lorsque les données de qualité sont insuffisantes. Les données générées par la société civile et les citoyens peuvent être particulièrement utiles pour fournir un aperçu du progrès dans un contexte infranational, incluant l'amplification des perceptions du citoyen dans le but de remplir l'engagement de l'*Agenda de 2030* de "n'oublier personne". De plus, la production des données provenant d'une multitude de sources signifie la propriété des données à travers la société. Dans certains pays, les bureaux nationaux de statistiques ne sont pas tout à fait impartial, de sorte que les données non-officielles peuvent aider à examiner les rapports officiels et sonner l'alarme si le processus devient politisé.

Étude de cas : Exploiter l'expertise de la société civile dans la collecte et l'analyse des données

Déjà, de nombreuses OSC sont devenues des experts dans la collecte et l'analyse des données à travers des méthodes qui pourraient être utiles pour les gouvernements qui souhaitent suivre la mise en oeuvre des ODD. Par exemple, les données peuvent être utilisées à partir des études mondiales (ex : le Baromètre de la corruption mondiale (Global Corruption Barometer) de Transparency International) ou bien des données plus localisées générées par les personnes marginalisées au niveau de la communauté (ex : le projet de données généré par les citoyens Map Kibera). Certaines OSC analysent également les données provenant de sources (ouvertes) disponibles publiquement (ex : le Publish What You Fund Aid Transparency Index) et d'autres données rassemblées via des évaluations provenant d'experts (ex : le State of Civil Society Report annuel de CIVICUS).

De nombreuses ONG ont également commencé à utiliser des technologies de "crowdsourcing" afin d'obtenir une meilleure collecte et analyse des données. De telles initiatives pourraient révolutionner les efforts de surveillance en permettant aux citoyens de partager leurs expériences et leurs commentaires sur les lacunes ou les échecs politiques du gouvernement. En Égypte, par exemple, HarassMap³⁴ fonctionne en tant que plateforme digitale permettant aux personnes de signaler toute forme d'abus. Ces informations sont ensuite présentées via un outil de cartographie indiquant l'emplacement de ces incidents, permettant ainsi aux décideurs de mieux cibler leurs efforts. De même, en Inde, le site Web IPaidABribe³⁵ a connu un véritable succès, permettant aux citoyens à travers le pays de faire le rapport de pots-de-vin qui ont été demandés par les représentants du gouvernement. Ces données sont ensuite cartographiées et des récits plus détaillés sont ensuite inclus afin de permettre un suivi des autorités. Le site Web a connu un si grand succès qu'il a été répliqué dans quatorze pays jusqu'à ce jour.

Conseil

Mesurer les indicateurs de l'Objectif 16 devrait impliquer la perception des citoyens ou des études sur l'expérience. Afin que le processus de mesure soit transparent, il est essentiel que les indicateurs incluent des données d'enquêtes basées sur des évaluations personnelles, plutôt que de se limiter aux informations collectées par les fonctionnaires nationaux ou internationaux. Le fait d'inclure le public dans la surveillance garantit la participation des citoyens et concrétise leurs besoins actuels. L'expérience a démontré que les résultats axés sur les personnes sont mieux restitués par les études basées sur la perception et l'expérience. De plus, il a été démontré que les études sont faciles à comprendre et sont aussi universelles et ambitieuses que les données administratives ou bien que celles provenant des traités.

La société civile possède une expérience prouvée dans la réalisation

de sondages de manière régulière et systématique aux fins d'assister les gouvernements dans le contrôle de l'efficacité des programmes. Par exemple, les chapitres nationaux de Transparency International autour du globe favorisent l'élaboration de l'index de perception de la corruption dans le monde,³⁶ et de nombreux chapitres ont entrepris des études d'envergure nationale dans le but d'informer sur le développement de leurs stratégies nationales de lutte contre la corruption. De même, Global Integrity a développé des évaluations nationales du cadre d'intégrité.³⁷

34 <http://harassmap.org/en/>

35 <http://www.ipaidabribe.com/>

36 <http://www.transparency.org/research/>

37 <https://www.globalintegrity.org/research/reports/>

6ème partie

S'engager avec l'Objectif 16 sur le plan mondial

Un élément clé de l'*Agenda de 2030* est que celui-ci est universel, en reconnaissant depuis le tout début que des approches contextualisées nationales sont critiques à sa réussite. Cela étant, il est adopté comme vision commune afin de guider les décisions de chaque pays autour du monde. En ce sens, il s'agit en fait d'un programme d'action national et international. Bien que la mise en oeuvre sera faite au niveau national, les acteurs et les processus internationaux demeureront importants afin d'atteindre les ODD, incluant l'Objectif 16, qui reconnaît expressément que la gouvernance globale doit être plus inclusive (Cible 16.8).

Identifier les cibles et les partenaires institutionnels multilatéraux

Avec une multitude d'agences, d'équipes spécialisées, de groupes de travail et d'autres établis afin de soutenir le développement et la mise en oeuvre des ODD, naviguer la scène du développement international peut s'avérer compliqué. De manière générale, il existe cinq groupes clés travaillant sur la scène internationale qui seront engagés de manière active avec l'ensemble des ODD, avec une attention toute particulière sur l'Objectif 16. Chacun de ces groupes comprend également un sous-ensembles complexe d'organisations avec lesquelles vous devez vous familiariser.

- **L'Organisation des Nations Unies** : L'ONU et ses nombreux fonds et organismes contribueront sensiblement à la mise en oeuvre de l'*Agenda de 2030*. Les ODD et leurs cibles guideront maintenant leurs opérations, et au cours des prochaines années, il est probable que leurs plans stratégiques soient de plus en plus harmonisés avec les ODD. Sur le plan national, l'équipe des pays des Nations Unies (UNCT) aidera les gouvernements à s'impliquer dans la mise en oeuvre des ODD, et ceux-ci sont d'excellents points
- **Les institutions financières internationales (IFI)** : Les IFI incluent généralement la Banque Mondiale, le Fond monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que les banques de développement régionales. La Cible 16.8 se concentre sur la gouvernance inclusive des IFI. De manière générale, la plupart de ces organisations fournissent des fonds relativement importants et de l'aide technique dans le soutien des enjeux couverts par l'Objectif 16, plus particulièrement en rapport avec le renforcement des institutions et l'accès à la justice/à l'État de droit.
- **Les organes intergouvernementaux régionaux** : Bien que l'ONU soit en tête de la coordination du processus de développement des ODD, jusqu'à ce jour, les organes intergouvernementaux régionaux politiques, économiques et sociaux ont opéré de plus en plus en tant qu'intermédiaires particulièrement efficaces entre les programmes internationaux et leur adoption au niveau national. Les organisations comme l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), l'Organisation des États américains (OEA), L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et la Ligue arabe joueront tous des rôles importants dans le soutien des gouvernements nationaux afin que ceux-ci poussent cet agenda vers l'avant. En particulier, leurs divisions politiques et de l'État de droit

peuvent être des alliés utiles dans la localisation de l'Objectif 16 pour les partenaires nationaux.

- **Les partenaires de développement** : Même si les nouveaux ODD sont destinés à être un programme universel qui s'applique de manière uniforme à tous les pays, l'aide publique au développement (APD) constitue une partie essentielle du cadre de mise en oeuvre de l'Agenda de 2030. En juillet 2015, le programme d'action d'Addis-Abeba a été approuvé par les gouvernements à l'appui de l'Agenda de 2030 et celui-ci a reconnu le besoin d'obtenir un financement

provenant de l'ODA, de sources domestiques et du secteur privé pour que la mise en oeuvre des ODD soit appliquée.

- **Les coalitions/initiatives d'ONG au niveau international** : En vue de soutenir et de compléter les efforts nationaux, un nombre de regroupements d'ONG au niveau international s'est développé autour des ODD de manière spécifique et/ou autour des enjeux couverts par les ODD. Le Réseau de Transparence, de Responsabilité et de Participation (TAP) est l'une de ces coalitions internationales de la société civile,

Étude de cas : La société civile nationale et internationale collaborent pour plaider en faveur de l'Objectif 16

En 2014, La Fédération mondiale des associations pour les Nations unies (WFUNA) en collaboration avec six Associations des Nations Unies (UNA) à travers le monde, a mis en oeuvre un projet se déroulant sur douze mois intitulé "Freedom from Violence : Peace, Security and Conflict Prevention in the Post-2015 Development Agenda". La WFUNA a appuyé des UNA en Arménie, en Inde, au Rwanda, en Afrique du Sud, en Uganda et au Vénézuéla dans le but d'intégrer les enjeux reliés à la consolidation de la paix dans les ODD. L'apprentissage vertical entre la WFUNA et chacune des UNA, accompagné par un apprentissage horizontal entre chacune des UNA, a apporté une dimension supplémentaire au projet et à aider à améliorer l'impact global. Chaque UNA a assisté à un atelier de renforcement des capacités dirigé par la WFUNA qui incluait une formation adaptée au contexte et une trousse d'outils taillée sur mesure afin de développer les connaissances et les compétences sur les aspects techniques des négociations post-2015. Les UNA ont reçu un soutien en matière d'identification des groupes et des individus cibles pour les activités de plaidoyer et ont été réunies afin de partager les meilleures pratiques et les leçons apprises. En faisant en sorte que la formation demeure pertinente à l'échelle locale tout en bâtissant des pratiques et des normes communes, les participants au projet ont reçu les outils nécessaires pour concevoir et poursuivre leurs propres initiatives locales.

Pendant ce projet, les UNA ont entamé leurs efforts de plaidoyer de manières différentes. Les participants ont publié des blogs et des pages de médias sociaux pour impliquer des groupes plus large de la société. Douze émissions de télévision, douze émissions de radio et deux vidéos sur YouTube ont été enregistrées afin d'aider à sensibiliser la conversation dans un contexte national et local. Les réunions de parties prenantes et les forums locaux ont permis aux UNA de cibler des représentants des médias, du milieu universitaire, de la société civile et du gouvernement local et national. À la suite de ces activités, plus de 11 000 étudiants et activistes de la société civile ont acquis des connaissances sur le programme post-2015, ainsi que plus de deux cents journalistes et politiciens. Une UNA a été particulièrement efficace dans ses activités de plaidoyer envers le gouvernement, garantissant la présence du président du pays à l'un de leurs événements. Suivant la conclusion du projet, quarante-sept ONG et soixante-dix-neuf membres des ONG ont continué à travailler sur l'incorporation de la paix et de la sécurité dans le programme de développement post-2015.

mais beaucoup d'autres rassemblent les voix, les histoires et les expériences d'acteurs nationaux et les publient sur la scène internationale. Ces coalitions peuvent être particulièrement pratiques pour donner un sens aux complexités des processus multilatéraux et en faisant en sorte qu'il soit plus facile pour les ONG nationales d'apporter des contributions aux discussions internationales.

Participer aux processus multilatéraux

Même si votre travail repose sur des enjeux locaux, il serait tout de même utile de demeurer à l'affût des développements importants sur la scène internationale afin que vous puissiez identifier les opportunités pour obtenir le soutien dont vous avez besoin pour vos propres efforts via des forums et des processus internationaux, le cas échéant. De nombreuses ONG possèdent déjà une expérience de travail avec le système des droits de l'homme de l'ONU et avec d'autres processus d'examen intergouvernementaux similaires. Ces types de processus - le processus de l'Examen périodique universel (UPR) pour la mise en oeuvre des droits de l'homme ou bien le mécanisme d'examen CNUCC, par exemple - continuera tout au long de la période de mise en oeuvre des ODD. Par conséquent, s'engager avec ces processus demeure important. Cela dit, il est prévu que des processus supplémentaires de surveillance et d'examen soient spécialement conçus pour effectuer le suivi de la mise en oeuvre des ODD et vous pourrez également vous engager directement ou indirectement dans ceux-ci (ex : en constituant un réseau avec les ONG qui travaillent au niveau international pour partager des informations sur votre travail).

Le mandat politique global et la surveillance des ODD repose avec le Forum politique de haut niveau de l'ONU sur le développement durable (HLPF). Le HLPF a pour mission de fournir un leadership politique, des directives et des recommandations tout au long de la période de mise en oeuvre de l'agenda. Il est également chargé du suivi du progrès ; d'encourager le développement de politiques cohérentes informées par des données factuelles, par la science et par les expériences des pays ; de confronter les nouveaux enjeux émergents ; et de fournir une plateforme pour les partenariats.

Le HLPF est un forum hybride unique qui se rapporte au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et à l'Assemblée générale des Nations unies, lui fournissant la capacité de discuter des détails techniques sur la

mise en oeuvre et le suivi de l'*Agenda de 2030*, ainsi que la capacité à revigorer la volonté politique envers les ODD au plus haut niveau. En plus de tenir des réunions sur une base annuelle sous l'égide de l'ECOSOC, où il jouera un rôle central dans le suivi et l'examen global de l'*Agenda de 2030* via des examens nationaux et thématiques, le HLPF se réunira tous les quatre ans sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies, où les leaders du monde entier, les expertes en développement durable et la société civile se rencontreront afin d'évaluer le progrès des ODD au plus haut niveau et offrir une direction et des directives politiques pour la mise en oeuvre des ODD dans les années à venir.

Puisque les gouvernements nationaux se sont maintenant centrés sur la mise en oeuvre, le suivi et la surveillance des ODD, le HLPF représente une opportunité cruciale pour les pays de se rencontrer pour discuter ensemble du progrès nécessaire aux ODD et à l'*Agenda de 2030*. Ceci sera particulièrement important pour examiner les défis clé et les nouveaux enjeux et pour explorer les partenariats entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé pour accélérer le progrès vers la réalisation des ODD.

Conseil

Il sera particulièrement utile de rester à l'affût des déclarations et des résultats de l'HLPF.³⁸ Les réunions de l'HLPF ont été conçues pour être ouvertes et inclusives face à la participation de la société civile et d'un large éventail d'autres parties prenantes, faisant d'elles la cible principale pour l'engagement de la société civile au niveau global. Étant donné que le HLPF sert de forum principal pour que les pays soumettent leur rapport national de progrès envers les ODD, il sera particulièrement important pour les organisations de la société civile qui sont intéressées par la responsabilité des ODD de suivre de près ces discussions sur une base annuelle. Même si les OSC ne sont pas en mesure d'assister au HLPF en personne, les réunions seront disponibles via webcast sur les chaînes officielles de l'ONU, et les résultats et rapports de progrès à l'échelle nationale seront affichés sur la plateforme de l'éducation au service du développement durable de l'ONU.

Conseil

Même si votre organisation n'entreprend pas de recherche principale ou de collecte de données, la société civile joue un rôle capital dans les processus de surveillance à l'échelle internationale via la production de "rapports de société civile". Dans le secteur des droits de l'homme, par exemple, de nombreuses ONG soumettent leur propre rapport sur la mise en oeuvre de traités aux organismes créés en vertu de traités sur les droits de l'homme correspondant, afin d'offrir

des perspectives diverses ou complémentaires sur le rapport officiel de traité du gouvernement. De même, certains ONG soumettent leur propre rapport de société civile au mécanisme d'examen de la CNUCC afin de fournir des données complémentaires sur la mise en oeuvre de la convention. Les organisations de société civile pourraient développer de simples rapports alternatifs de mise en oeuvre de la société civile pour l'Objectif 16 afin de venir en aide aux gouvernements nationaux et à l'ONU dans le suivi de la mise en oeuvre.

Étude de cas : Participer aux processus de surveillance à l'échelle internationale pour plaider pour des réformes nationales

Selon les informations fournies par Louis Busingye de la "Human Rights First Rwanda Association" (HRFRA), nous savons qu'au Rwanda, malgré les garanties constitutionnelles pour le droit à la liberté d'expression et la liberté des médias, il subsiste des lacunes dans la législation et la politique pour protéger ces droits. Dans le cadre de sa réponse à ce problème, la HRFRA s'est engagée avec le ministère de la justice afin de participer au rapport de l'Examen périodique universel (UPR) du Rwanda, en portant l'attention sur les défis de l'accès à l'information, de la liberté d'expression et de l'accès à la justice. La HRFRA a activement identifié quel ministère était responsable du processus de l'UPR et s'est engagée avec l'unité en charge de créer le rapport. En se basant sur une recherche reposant sur des données factuelles, la HRFRA a fourni des commentaires techniques au rapport. La HRFRA a entrepris ses propres analyses juridiques de la législation existante sur la liberté des médias et l'accès à l'information et a incorporé les résultats des rapports provenant d'organismes tels que la "Rwanda Media Commission" (RMC).

À la suite des activités de lobby de HRFRA, l'une des recommandations principales du Conseil des droits de l'homme (HRC) suivant le processus de l'UPR de 2011 a été d'appeler à de meilleures protections des droits concernant la liberté d'expression, des médias et l'accès à l'information. L'HRFRA a utilisé ceci en tant que base de son plaidoyer, en s'engageant dans un dialogue ouvert avec le gouvernement sur la façon dont ils pourraient faire avancer cette recommandation. Par conséquent, le parlement a passé la Loi N°02/2013, qui a éliminé certaines restrictions imposées à la presse du Rwanda et la Loi N°04/2013, qui a donné à chaque personne le droit à l'information appartenant au public et à certains organismes privés. Depuis, la HRFRA, en partenariat avec le Réseau sur la liberté de l'information en Afrique (Africa Freedom of Information Network), a offert des commentaires sur le deuxième processus de l'UPR, en produisant un rapport parallèle pour le Rwanda en novembre 2015³⁹ qui a tenu le HRC au courant des progrès effectués en matière de liberté d'expression et d'informations, et qui a souligné les défis continus associés à la mise en oeuvre. En espérant que ces commentaires permettront au HRC d'effectuer des recommandations pratiques pour le gouvernement pour améliorer les protections actuelles des droits au Rwanda.

39 Liberté d'Afrique du Centre d'information (2015). Rwanda: Soumission à l'Examen périodique universel des Nations Unies, http://www.upr-info.org/sites/default/files/document/rwanda/session_23_-_novembre_2015/js1_upr23_rwa_e_main.pdf.

Conclusion

À ce jour, le processus visant à définir la vision de l'*Agenda de 2030* et des ODD a été l'initiative la plus participative que les Nations Unies ont entreprise avec un large éventail de parties prenantes non-gouvernementales. Les ODD et l'intégralité de l'agenda représente un plan d'action qui reflète l'élan de millions de personnes qui partagent leurs opinions sur ce qui serait nécessaire afin d'obtenir un agenda de développement durable transformateur au cours des quinze prochaines années.

Si notre ambition pour ce nouvel agenda est de stimuler un "développement durable inclusif et équitable" et de "n'oublier personne", la société civile doit veiller à ce que les gouvernements soient engagés avec les citoyens dans la conception, la mise en oeuvre et la responsabilité envers les politiques de développement durable à tous les niveaux et de manière transparente, inclusive et participative. À bien des égards, l'*Agenda de 2030* et les ODD reflètent cette réalité. Cependant, il reste beaucoup de travail à faire, et de ce fait, les rôles de la société civile et de toutes les autres parties prenantes demeurent aussi importants que jamais. Bien que les parties prenantes de la société civile aient joué un rôle important dans le développement de la vision des ODD et de l'intégralité de l'*Agenda de 2030*, on peut affirmer que nous jouons un rôle encore plus important dans la mise en oeuvre et la responsabilité de ces engagements.

Bien qu'il n'y aura pas d'approche unique pour le travail de plaidoyer associé à l'Objectif 16 et aux ODD, nous espérons que cette trousse fournira des bases solides à votre travail et à la mise en oeuvre et à la responsabilité des ODD. Par conséquent, nous espérons que vous utiliserez cette trousse, que vous partagerez vos expériences avec le TAP Network et que vous aiderez à renforcer la capacité de vos propres organisations, partenaires et gouvernements envers la mise en oeuvre et la responsabilité de l'Objectif 16.

Pour en savoir plus et pour faire part de vos expériences avec le TAP Network, veuillez consulter notre site Web à l'adresse tapnetwork2030.org.

Liens utiles

COMPRENDRE LES ODD

- A/RES/70/1 - Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E
- A/RES/69/313 - Addis Ababa Action Agenda of the Third International Conference on Financing for Development: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/69/313&Lang=E
- UN Sustainable Development Knowledge Portal: <https://sustainabledevelopment.un.org/frameworks>
- UNDG (2015) Mainstreaming the 2030 Agenda for Sustainable Development: Interim Reference Guide to UN Country Teams: <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/MDG/Post2015-ODD/UNDP-ODD-UNDG-Reference-Guide-UNCTs-2015.pdf>
- Sustainable Development Solutions Network (2015) Getting Started with the Sustainable Development Goals A Guide for Stakeholders: <http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2015/12/151211-getting-started-guide-FINAL-PDF-.pdf>

GOAL 16 POLICY ISSUES

- UN Convention against Corruption: <https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CAC/>
- UN Convention against Transnational Organised Crime and the Protocols Thereto: <https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/index.html>
- UN Standards and Norms in Crime Prevention and Criminal Justice UNODC Compendium: <https://www.unodc.org/unodc/en/justice-and-prison-reform/index.html?ref=menuaside>
- Article 19 (2006). Freedom of Information Model Law: <https://www.article19.org/resources.php/resource/1796/en/model-freedom-of-information-law>
- GAAV (2015). Implementing the Women, Peace and Security agenda and Reducing Armed Violence: <http://www.allianceonarmedviolence.org/uploads/default/files/fccdbc-cba8055231a0cf697ce329278.pdf> - for Goal 16 and Goal 5 linkages

- World Bank & Center for Global Development (2015). 'The Role of Identification in the Post-2015 Development Agenda': <http://pubdocs.worldbank.org/pubdocs/publicdoc/2015/7/149911436913670164/World-Bank-Working-Paper-Center-for-Global-Development-Dahan-Gelb-July2015.pdf>

ADVOCACY AND CAMPAIGNING

- FWRM & RRRT (2010) Changing Laws: A Legislative Lobbying Toolkit: <http://www.fwrms.org.fj/images/fwrms/publications/general/Changing%20Laws%20-%20Lobbying%20Toolkit.pdf>
- UNDP (2004), The Blue Book: A Hands On Approach to Advocating for the Millennium Development Goals: www.undg.org/archive_docs/6813-Blue_Book_a_hands-on_approach_to_advocating_for_the_MDGs.pdf
- UNICEF (2010), Advocacy Toolkit: A Guide to Influencing Decisions that Improve Children's Lives: www.unicef.org/evaluation/files/Advocacy_Toolkit.pdf
- Water Aid (2007), The Advocacy Sourcebook: www.wateraid.org/~media/Publications/advocacy-sourcebook.ashx

Annexe 1: Entreprendre un analyse rapide des difficultés

Identifiez les personnes responsables de la mise en oeuvre

Identifiez les personnes responsables de la mise en oeuvre

Identifiez les personnes responsables de la mise en oeuvre

Identifiez les ressources nécessaire à la mise en oeuvre

Partagez l'analyse des difficultés avec le gouvernement

Annexe 2: Analyse des parties prenantes

Analyse des parties prenantes	
Une grande capacité à influencer le changement	
Peu d'influence sur le changement	
Cela leur importe peu et/ou elles ne travaillent pas de près sur ces enjeux	Cela est important pour elles et/ou elles travaillent de près sur ces enjeux

Annexe 3: Développer un plan de plaidoyer

Développer un plan de plaidoyer			
Qu'est-ce qui doit changer ?			
*Qui devons-nous influencer ? Que souhaitons-nous qu'ils fassent ? (les deux rubriques en gras sur une seule ligne)	1.		
	2.		
	3.		
À faire		Par qui	D'ici quand
"Que ferons-nous pour cibler cette partie prenante" ?			
"Gestion des risques"			
"Suivi de la réussite"			

Annexe 4: l'élaboration de messages de plaidoyer

l'élaboration de messages de plaidoyer

Cet outil vous aidera à résumer et à présenter votre message de plaidoyer à des audiences différentes

Message principal : Décrivez votre énoncé, votre objectif et les actions que vous souhaitez mettre en oeuvre qui découleront de votre plaidoyer

Audience (Exemples)	Inquiétudes	Messages potentiels